



Les **GREAF** Cahiers

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 58 Vol. 1

" Réfléchir à changer "

Octobre – Décembre 2016

La mesure des
inégalités

Déciles et courbe de Lorenz

Mali

Inégalités et distribution de revenu

Massa COULIBALY et François KONÉ

BP. E1255 Bamako (Mali) Tel/fax. (223) 20 28 76 95 Email. great@greatmali.net

Table des matières

Résumé	1
Introduction	1
1. Contributions au revenu du ménage	2
1.1. Revenu des inactifs	2
1.2. Revenu des actifs occupés	6
1.2.1. Revenu d'activités principales et secondaires.....	7
1.2.2. Revenu hors activité.....	9
1.3. Revenu des chômeurs	11
2. Sources de revenu du ménage	14
2.1. Revenu d'activité	15
2.1.1. Salaires et avantages non inclus dans le salaire	17
2.1.2. Revenu d'activité des indépendants.....	19
2.2. Revenu de patrimoine	21
2.2.1. Revenu de propriété	23
2.2.2. Revenu financier ou d'épargne	25
2.3. Transferts et dons	26
2.3.1. Transferts sociaux publics.....	29
2.3.2. Transferts et dons privés	30
2.4. Autres revenus	32
3. Distribution du revenu des ménages	35
3.1. Indicateurs statistiques d'inégalité de revenu.....	36
3.1.1. Déciles de revenu.....	36
3.1.2. Rapports interquantiles	37
3.1.3. Coefficient de variation.....	38
3.1.4. Indice de Gini.....	40
3.2. Indices d'entropie et Atkinson-Kolm-Sen	41
4. Analyse multivariée du niveau de vie des ménages	44
4.1. Déterminants du niveau de vie des ménages	44
4.2. Modélisation de la probabilité d'appartenir à une classe de revenu	45
Conclusions	49
Références bibliographiques.....	49

Résumé

La présente étude permet d'avoir une idée beaucoup plus précise de la distribution de revenu (et non de dépenses) au Mali ainsi que de l'ampleur et de la répartition des inégalités sociales. D'abord par source de revenu, le revenu d'activités absorbe 2000 milliards fcfa des plus de 2400 milliards estimés à l'aide des données de l'enquête EMOP 2014. A ce montant, il faut ajouter 110 milliards de revenu hors activité gagnés par les actifs occupés. Le revenu d'activités est composé à 24% de salaires et à 76% de revenu d'indépendants. Le revenu du patrimoine est de 26 milliards fcfa dont 19 milliards de revenu de propriété et 7 milliards de revenu tiré des actifs financiers. Trois quarts de ces revenus reviennent aux 30% les plus riches de la population. Les transferts et dons, comme autre source de revenu, totalisent 130 milliards fcfa dont 76% de source publique et 26% privée. Il reste après ces trois premières sources de revenu (activités, patrimoine et transferts) 300 milliards fcfa de revenus divers, réguliers et irréguliers réunis.

Au chapitre des inégalités, on notera d'abord que les 10% les plus riches gagnent 26 fois plus que les 10% les plus pauvres ou 10 fois plus que les 40% les plus pauvres. Mesurée par différents indicateurs, l'inégalité est assez importante au Mali avec un coefficient de Gini de 0.58, un indice Theil de 0.37, encore plus élevé s'il s'agit du revenu de patrimoine. La forte inégalité constatée est plus à l'intérieur des stratifications sociales ou spatiales qu'entre elles. Ainsi, l'inégalité entre classes de revenu est à 85% à l'intérieur des classes et à seulement 15% entre classes. Il y aurait ainsi plus d'inégalité entre individus qu'entre groupes plus ou moins homogènes d'individus.

L'analyse multivariée du niveau de vie a permis de régresser la classification sociale opérée sur un ensemble de facteurs dont les plus déterminants auront été le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage, son statut de travail ainsi que la taille et la composition du ménage. Le modèle élaboré à cet effet prédit plus correctement l'appartenance à la classe des pauvres que le classement erroné de non pauvres dans cette classe de pauvres.

Introduction

Cette étude analyse la distribution des revenus et des inégalités qui en découlent en utilisant les données du module emploi des enquêtes EMOP 2014. L'intérêt d'une telle étude est de fournir une base pour la mise en place de politiques publiques permettant d'agir sur les inégalités et le recul de la pauvreté (Agueniou, 2009). L'enquête a touché 6'142 ménages, soit 51'799 individus dans la base de données avec une représentativité au niveau région

administrative. Cependant les régions de Tombouctou, Gao et Kidal n'ont pu être couvertes pour des raisons de sécurité.

Ce rapport est organisé en 4 sections dont la première traite de la contribution au revenu du ménage des membres du ménage selon leur statut d'activité (inactif, actif occupé et chômeur). La deuxième section analyse les revenus du ménage selon différentes sources à savoir l'activité, le patrimoine, les transferts et dons et les autres sources de revenu. Les deux dernières sections traitent respectivement de l'analyse statistique de la distribution du revenu des ménages et de l'analyse multivariée des déterminants du niveau de vie des ménages.

1. Contributions au revenu du ménage

Pour un revenu donné, le niveau de vie du ménage est déterminé par plusieurs facteurs dont les taux d'activité dans les différents groupes d'âge, le revenu disponible brut i.e. le revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne après déduction des prélèvements fiscaux et sociaux (Ouadika, 2009). Les secteurs/branches d'activité des actifs occupés du ménage jouent aussi un rôle en raison des différences de productivité des facteurs de production (travail et capital) entre secteurs/branches.

La contribution totale des ménages dans le revenu national au Mali est de 2'404 milliards de fcfa. Plus de la moitié (58%) de ce revenu, soit près de 1'396 milliards fcfa provient des ménages ruraux dont on sait que le poids dans la population totale est nettement plus grand. Le quart revient au seul district de Bamako soit 610 milliards de fcfa contre 446 milliards de fcfa (19%) pour l'ensemble des communes urbaines du pays.

1.1. Revenu des inactifs

Au sein du ménage, on distingue les actifs occupés, les actifs non occupés (chômeurs) et les inactifs. Il y a 4 groupes d'inactifs possibles (Ouadika, 2009) à savoir (i) les inactifs par manque de travail disponible, (ii) les élèves et étudiants (2/3 des inactifs en milieu urbain), (iii) les inactifs par obligations familiales, essentiellement les femmes et (iv) les inactifs par l'âge.

Des indicateurs sont utilisés pour rendre compte de l'importance relative de certains groupes à l'intérieur du ménage. Par exemple, le rapport de dépendance qui est égal à la taille du ménage divisée par le nombre d'actifs occupés du ménage (Ouadika, 2009) mesure le nombre de personnes à charge par actif occupé. Une des limites de cet indicateur est qu'il suppose

que toute personne sans emploi est à la charge du ménage or cette personne peut être rentière, bénéficiaire de pension ou recevoir des transferts de parents vivant hors du ménage. Il serait plus judicieux de diviser la taille du ménage par le nombre d'actifs pourvus de revenus dont le niveau est supérieur ou égal au revenu moyen du ménage.

Le revenu total des inactifs s'élève à 157 milliards de fcfa, tirés des pensions (30%), des aides (61%), des propriétés (4%), de l'épargne (3%), de la mendicité (0,3%) et des bourses (2%). Les aides et les pensions constituent les 2 principales sources de revenu des inactifs, 91% du total. Cette situation ne change pas quelle que soit la strate avec néanmoins une légère augmentation de la part des aides (63%) et une légère baisse de celle des pensions (27%) en milieu rural. La plus grande part des aides (66%) et la plus petite part des pensions (23%) s'observent à Bamako. Dans les autres milieux urbains, on assiste à un rééquilibrage entre les parts des 2 sources, 49% pour les aides et 46% pour les pensions.

Tableau 1. Revenu des inactifs par zone de résidence (millions fcfa et %)

	Bamako	Autre urbain	Rural	Total (millions fcfa)	Total (%)
Revenu total (millions fcfa) dont	60 896	37 372	62 046	156 907	100
Revenu de pension	23	46	27	47 390	30
Revenu d'aides	66	49	63	95 476	61
Revenu de propriété	6	2	3	6 021	4
Revenu d'épargne	3	2	4	4 996	3
Revenu de mendicité	0	1	0	533	0
Revenu de bourse	2	0	1	2 491	2

Source: EMOPP 2014

Par déciles, on observera clairement que les inactifs des déciles 8 à 10 sont favorisés comparativement aux autres. Ils sont les seuls à dépasser les 10% du revenu total des inactifs (15.7 milliards fcfa) et pire les 2 déciles les plus riches (9 et 10) gagnent respectivement 2.2 et 4.5 fois ce montant. Au contraire, les déciles les plus pauvres (1 et 2) ne gagnent que le dixième respectivement le cinquième de ce qui devrait être leur part dans une répartition égalitaire.

Les plus grandes parts de pensions dans le revenu reviennent aux déciles 5 (40%) et 7 (42%), parts supérieures à la moyenne nationale (30%). Les plus pauvres des inactifs (décile 1) gagnent en même temps la plus faible part de pension dans le revenu (4%) et la plus forte part d'aides dans le revenu (93%). Les inactifs des déciles intermédiaires (5 à 7) reçoivent sous forme d'aides des proportions moindres de leurs revenus soit respectivement 48% et 50% bien en deçà des 61% de l'ensemble. Le poids du revenu d'épargne est particulièrement important dans les déciles 2 (25%), 4 (15%), 5 (10%) et 3 (9%), largement au-delà des 3% nationaux. Cette source de revenu devient même la deuxième plus importante source dans les déciles 2 et 4, derrière les

aides, surclassant ainsi les pensions pourtant classées deuxième source au niveau national.

Tableau 2. Revenu des inactifs par déciles de revenu (en % et millions fcfa)

	Revenu total	Pension	Aides	Propriété	Epargne	Mendicité	Bourse
D1	1	4	93	0	2	1	0
D2	2	11	62	1	25	0	0
D3	2	10	80	0	9	1	0
D4	3	6	74	0	15	5	0
D5	5	40	48	1	10	0	1
D6	5	19	77	0	0	3	1
D7	6	42	50	3	3	0	2
D8	11	30	62	7	1	0	0
D9	22	30	58	4	5	0	2
D10	45	32	61	4	0	0	2
Total	156 907	47 390	95 476	6 021	4 996	533	2 491
% Total	100	30	61	4	3	0	2

Source: EMOPP 2014

En raison du nombre élevé de chefs de ménage de niveau "aucun" ou "maternel", plus de la moitié (57%) du revenu total des inactifs reviennent à leurs ménages. Cependant, cette part de revenu est bien inférieure à leur poids dans la population (76%). Les ménages dirigés par des personnes de niveau secondaire ou supérieur gagnent en revenu d'inactifs plus de leur poids dans la population, 14% de revenu pour 4% de la population pour le secondaire et 11% de revenu pour 3% de la population pour le niveau supérieur. Les pensions reviennent plus aux inactifs des ménages dirigés par les personnes les plus instruites (secondaire ou plus) et les aides aux inactifs des ménages dirigés par les personnes les moins instruites (fondamental ou moins). Les parts des revenus de propriété et des revenus d'épargne restent faibles et ne montrent pas de grandes différences selon le niveau d'éducation du chef de ménage.

Tableau 3. Revenu des inactifs par niveau d'éducation du chef de ménage (en % et millions fcfa)

	% Population	Total	Pension	Aides	Propriété	Epargne	Mendicité	Bourse
Aucun/maternel	76	57	19	69	5	4	1	2
Fondamental	17	18	26	69	3	1	0	1
Secondaire	4	14	64	30	2	3	0	0
Supérieur	3	11	51	45	0	2	0	3
Total	17 407 257	156 907	47 390	95 476	6 021	4 996	533	2 491
%	100	30	61	4	3	0	2	

Source: EMOPP 2014

La part de revenu total d'inactifs (15%) des ménages dirigés par une femme est faible mais bien supérieure à leur part de population (5%). Le poids des aides (dans le revenu total d'inactifs) est beaucoup plus important dans ces ménages (71%) que dans ceux dirigés par un homme (59%). Par contre les revenus d'inactifs des ménages des hommes ont une part de revenu de

pension plus importante que ceux des ménages des femmes. En résumé, les aides vont aux ménages dirigés par une femme et les revenus de pensions aux ménages dirigés par un homme.

Tableau 4. Revenu des inactifs par sexe du chef de ménage (en % et millions fcfa)

	Revenu total	Pension	Aides	Propriété	Epargne	Mendicité	Bourse
Homme (%)	85	32	59	4	4	0	1
Femme (%)	15	20	71	3	1	0	5
Total	156 907	47 390	95 476	6 021	4 996	533	2 491
%	100	30,2	60,8	3,8	3,2	0,3	1,6

Source: EMOPP 2014

Le revenu d'inactif par tête est de 9014 fcfa pour l'ensemble des ménages. La principale source de ce revenu est constituée des aides, 5 485 fcfa par tête, des pensions, 2 722 fcfa par tête. Viennent ensuite le revenu de propriété et le revenu d'épargne. En termes de revenu moyen d'inactifs, Bamako se classe premier avec 26 802 fcfa par tête et par an, suivi de "autre urbain" avec 17 009 fcfa. Le revenu moyen d'inactifs du milieu rural (4 637 fcfa) est insignifiant comparé à celui des deux premières strates. Ce classement est maintenu quel que soit le type de revenu à la seule exception du revenu de mendicité pour le quel "autre urbain" a le revenu le plus élevé (129 fcfa) devant le milieu rural (19 fcfa) et le district de Bamako (9 fcfa).

Par décile de revenu, on constate aisément qu'il y a une grande disparité en matière de revenu d'inactif par tête. De 1 107 fcfa et 1 608 fcfa de revenu d'inactifs par personne dans les ménages des déciles 1 et 2 respectivement, on passe à 19 069 et 39 387 fcfa respectivement dans les déciles 9 et 10. Globalement, le revenu par tête augmente continuellement et de façon sensible au fur et à mesure qu'on monte dans les déciles et cela est valable aussi bien pour le revenu total d'inactifs que pour chacune de ses composantes prise individuellement.

Tableau 5. Revenu moyen des inactifs par strate et par décile (en fcfa)

	Revenu total	Pension	Aides	Propriété	Epargne	Mendicité	Bourse
Bamako	26 802	6 061	17 810	1 569	732	9	622
Autre urbain	17 009	7 813	8 378	337	273	129	78
Rural	4 637	1 268	2 943	134	206	19	68
D1	1 107	47	1 025	0	23	11	0
D2	1 608	177	998	21	408	3	0
D3	2 173	217	1 748	0	188	21	0
D4	2 688	162	1 996	0	396	134	0
D5	4 002	1 585	1 924	55	400	0	37
D6	4 639	888	3 563	0	0	122	65
D7	5 628	2 353	2 836	154	182	14	90
D8	9 639	2 926	6 022	633	59	0	0
D9	19 069	5 766	11 066	856	1 019	0	361
D10	39 387	12 770	23 935	1 705	132	0	845
Total	9 014	2 722	5 485	346	287	31	143

Source: EMOPP 2014

Le revenu d'inactifs moyen augmente avec le niveau d'éducation du chef de ménage et aussi quand on passe des ménages dirigés par un homme (8 125 fcfa) aux ménages dirigés par une femme (24 400). On pourrait cependant relever quelques exceptions comme pour le revenu d'épargne et le revenu de mendicité pour lesquels la moyenne des ménages dirigés par un homme (293 et 31 fcfa) dépasse celle des ménages dirigés par une femme (182 et 21 fcfa).

Tableau 6. Revenu moyen des inactifs par sexe et éducation du chef de ménage (en fcfa)

	Revenu total	Pension	Aides	Propriété	Epargne	Mendicité	Bourse
Homme	8 125	2 596	4 794	324	293	31	87
Femme	24 400	4 917	17 440	732	182	21	1 107
Aucun niveau	6 731	1 298	4 631	360	281	38	123
Maternel	8 215	0	8 215	0	0	0	0
Fondamental 1	7 189	1 153	5 800	167	11	11	48
Fondamental 2	13 971	5 361	7 708	419	239	0	244
Secondaire	34 377	21 867	10 394	810	1 149	0	157
Supérieur	39 562	20 238	17 646	0	678	0	1 000
Total	9 014	2 722	5 485	346	287	31	143

Source: EMOPP 2014

1.2. Revenu des actifs occupés

Le total généré par les actifs occupés est de 2.04 milliards de fcfa dont plus de la moitié provient du milieu rural (58%), le quart de Bamako et le reste des autres communes urbaines. On note aussi que l'essentiel de ce revenu vient des ménages des 3 derniers déciles qui sont les seuls à dépasser chacun 10% de ce revenu total, l'équivalent de leur part respective de population. Ces 3 déciles comptent pour 64% du revenu total des actifs occupés alors que les déciles 1 à 5 ne pèsent que 20% pour 50% de la population. Ainsi, 50% des plus pauvres se partagent 20% du revenu et 30% des moins pauvres (pour ne pas dire des riches) 64% du revenu.

La répartition du revenu total des actifs occupés selon le niveau d'instruction du chef de ménage est de 63% pour le niveau "aucun", 21% pour le fondamental et le reste pour les niveaux secondaire et supérieur. En raison de leur grand nombre, les ménages dirigés par un homme fournissent la quasi-totalité (94%) de ce revenu, les autres ne contribuant que pour 6%.

La moyenne nationale de revenu d'actifs occupés est 117 441 fcfa par personne et par an avec une grande disparité entre strates et déciles de revenu. Parmi les strates, le district de Bamako a la plus forte moyenne (227 415 fcfa), suivi des autres communes urbaines (171 729 fcfa) et du milieu rural (89 043 fcfa). Le revenu d'actifs occupés moyen augmente avec le niveau de vie du ménage, passant de 14 292 fcfa annuels dans le décile 1 à 400 094 fcfa annuels dans le décile 10. On note la même hausse progressive

selon le niveau d'instruction du chef de ménage, 97 018 fcfa pour le niveau "aucun" et 353 467 fcfa pour le niveau supérieur. Le revenu d'actifs occupés moyen est légèrement plus élevé dans les ménages dirigés par des femmes que dans ceux dirigés par des hommes.

1.2.1. Revenu d'activités principales et secondaires

Le revenu total d'activités se chiffre à 1 945 milliards de fcfa par an et est tiré de l'activité principale pour 99% et des activités secondaires pour 1%. Si la répartition par strate du revenu de l'activité principale est semblable à celle du revenu d'inactifs, 58% pour le milieu rural, 26% pour Bamako, celle du revenu d'activités secondaires change quelque peu. La quasi-totalité de ce revenu vient du milieu rural (91%) avec une inversion du classement entre Bamako (2%) et autre urbain (8%). Les inégalités entre déciles sont plus importantes pour le revenu de l'activité principale que pour le revenu des activités secondaires. Pour ce dernier, la part des déciles inférieurs diminue au profit d'une augmentation de la part des déciles supérieurs.

Tableau 7. Revenu des activités par strate et par niveau de vie (en % et millions fcfa)

	Revenu activité principale	Revenu activité secondaire
Bamako	26	2
Autre urbain	18	8
Rural	58	91
D1	1	1
D2	3	5
D3	4	7
D4	6	9
D5	7	10
D6	8	13
D7	10	14
D8	13	15
D9	17	13
D10	35	14
Total	1 922 298	22 198
%	99	1

Source: EMOPP 2014

De façon générale, le revenu de l'activité, qu'elle soit principale ou secondaire, provient pour la plus grande partie des ménages dirigés par les personnes de niveau d'instruction inférieure (fondamental 2 ou moins) à cause du nombre important de ces ménages. Le niveau fondamental 2 ou moins compte pour 84% du revenu total de l'activité principale et pour 98% du revenu total de l'activité secondaire. La contribution de ces ménages est plus grande dans le revenu d'activité secondaire. De même, les ménages dirigés par des hommes fournissent 94% du revenu total de l'activité

principale et 98% du revenu total de l'activité secondaire. Ici aussi, il y a une augmentation de la contribution de ces ménages en passant de l'activité principale à l'activité secondaire.

Tableau 8. Revenu des activités par sexe et éducation du chef de ménage (en % et millions fcfa)

	Revenu activité principale	Revenu activité secondaire
Homme	94	98
Femme	6	2
Aucun niveau	63	82
Maternelle	0	0
Fondamental 1	12	14
Fondamental 2	9	2
Secondaire	8	1
Supérieur	8	1
Total	1 922 298	22 198
%	99	1

Source: EMOPP 2014

Dans l'ensemble, le revenu par tête de l'activité principale est de 110 431 fcfa, près de 100 fois plus élevé que celui de l'activité secondaire, 1 275 fcfa annuels. Le classement des strates suivant le revenu d'activité principale par tête, Bamako (216 107 fcfa), autre urbain (159 931 fcfa), rural (83 220 fcfa) est précisément l'inverse du classement suivant le revenu d'activité secondaire, soit rural (1 509 fcfa), autre urbain (790 fcfa) et Bamako (223 fcfa). Un habitant du milieu rural gagne en moyenne dans l'activité secondaire 2 fois plus qu'une personne d'autre milieu urbain (en dehors de Bamako) qui à son tour gagne près de 4 fois plus qu'un habitant de Bamako. Par ailleurs, on note des inégalités considérables dans la répartition du revenu d'activité principale entre déciles, inégalités qui tendent à disparaître dans la répartition du revenu d'activité secondaire.

Tableau 9. Revenu moyen des activités par strate et par niveau de vie (en fcfa)

	Revenu activité principale	Revenu activité secondaire
Bamako	216 107	223
Autre urbain	159 931	790
Rural	83 220	1 509
D1	12 876	180
D2	31 522	612
D3	44 546	965
D4	58 945	1 074
D5	69 777	1 243
D6	82 232	1 575
D7	103 342	1 778
D8	135 665	1 812
D9	185 141	1 665
D10	372 767	1 678
Total	110 431	1 275

Source: EMOPP 2014

Le revenu moyen d'activité principale augmente avec le niveau d'éducation du chef de ménage mais on ne saurait dégager un lien clair entre le revenu d'activité secondaire moyen et ce niveau d'instruction. En moyenne, les ménages dirigés par des femmes gagnent, dans l'activité principale, légèrement plus (117'406 fcfa) que ceux dirigés par des hommes (110'028 fcfa), tout le contraire dans l'activité secondaire avec un écart important entre ces 2 types de ménages, 1 320 fcfa pour les ménages dirigés par un homme contre 497 fcfa pour les ménages dirigés par une femme.

Tableau 10. Revenu moyen des activités par sexe et éducation du chef de ménage (en fcfa)

	Revenu activité principale	Revenu activité secondaire
Homme	110 028	1 320
Femme	117 406	497
Aucun niveau	91 350	1 369
Maternel	83 052	159
Fondamental 1	110 597	1 427
Fondamental 2	179 564	490
Secondaire	253 642	518
Supérieur	335 518	583
Total	110 431	1 275

Source: EMOPP 2014

1.2.2. Revenu hors activité

De même que le revenu total d'activité est tiré de l'activité principale et de l'activité secondaire, le revenu total d'un actif occupé comprend le revenu effectivement tiré des activités (principale et secondaire) et le revenu hors activité bien qu'il soit gagné par un actif occupé. Dans l'ensemble, le revenu hors activité compte pour 5% dans le revenu d'un actif occupé soit près de 100 milliards de fcfa pour l'ensemble du pays. Cette part ne change que rarement dans les différents strates ou déciles de revenu. C'est seulement dans les 2 déciles les plus pauvres (1 et 2) que la part du revenu hors activité dans le revenu de l'actif occupé augmente respectivement à 9 et 7% signifiant que le revenu hors activité occupe une place importante chez les plus pauvres que chez les autres.

Tableau 11. Revenu hors activité par strate et par décile (en % et millions fcfa)

	Revenu total d'activité	Revenu total hors activité
Bamako	95	5
Autre urbain	94	6
Rural	95	5
D1	91	9
D2	93	7
D3	96	4
D4	96	4
D5	96	4
D6	94	6
D7	96	4
D8	97	3
D9	95	5
D10	94	6
Total	1 944 497	99 828
%	95	5

Source: EMOPP 2014

Le revenu hors activité est particulièrement important pour les ménages dirigés par une femme, 14% du revenu de l'actif occupé. C'est aussi le cas, dans une moindre mesure, pour les ménages dont le chef a le niveau secondaire (7%) contrairement aux ménages où le chef a le niveau de la maternelle (3%). Pour les autres niveaux d'instruction du chef de ménage et pour les ménages dirigés par un homme, la part du revenu d'activité est dans la moyenne nationale.

Tableau 12. Revenu hors activité par sexe et éducation du chef de ménage (en % et millions fcfa)

	Revenu total d'activité	Revenu total hors activité
Homme	96	4
Femme	86	14
Aucun niveau	96	4
Maternel	97	3
Fondamental 1	94	6
Fondamental 2	95	5
Secondaire	93	7
Supérieur	95	5
Total	1 944 497	99 828
% total	95	5

Source: EMOPP 2014

En moyenne, un ménage gagne 5 735 fcfa par membre et par an sous forme de revenu hors activité. Cette moyenne annuelle augmente à 11 085 fcfa dans le district de Bamako et 11 007 fcfa dans d'autres communes urbaines mais redescend à 4 314 fcfa en milieu rural. Par décile, le revenu annuel hors activité par tête varie considérablement entre les pauvres et les riches. Seuls les 2 derniers déciles (9 et 10) dépassent la moyenne nationale avec un écart énorme entre eux, 9 722 fcfa pour le neuvième décile et 25 648 fcfa pour le dernier décile.

Tableau 13. Revenu moyen hors activités par strate et par décile (en fcfa)

	Revenu par tête d'activité	Revenu par tête hors activité	Revenu par tête total
Bamako	216 330	11 085	227 415
Autre urbain	160 721	11 007	171 729
Rural	84 729	4 314	89 043
D1	13 056	1 236	14 292
D2	32 133	2 509	34 643
D3	45 511	2 120	47 631
D4	60 018	2 306	62 324
D5	71 019	2 878	73 898
D6	83 806	5 780	89 587
D7	105 120	4 014	109 134
D8	137 477	3 836	141 313
D9	186 806	9 722	196 528
D10	374 445	25 648	400 094
Total	111 706	5 735	117 441

Source: EMOPP 2014

Le revenu hors activité par tête ne montre pas un lien clair avec le niveau d'instruction du chef de ménage. A mesure que le niveau d'instruction augmente, le revenu hors activité par tête évolue en dent de scie avec un pic au niveau secondaire (18 464 fcfa) et un minimum à la maternelle (2 995 fcfa).

Tableau 14. Revenu moyen hors activités par sexe et éducation du chef de ménage (en fcfa)

	Revenu par tête d'activité	Revenu par tête hors activité	Revenu par tête total
Homme	111 348	4 987	116 335
Femme	117 903	18 678	136 581
Aucun niveau	92 718	4 299	97 018
Maternel	83 211	2 995	86 206
Fondamental 1	112 024	6 545	118 568
Fondamental 2	180 054	10 292	190 346
Secondaire	254 161	18 464	272 625
Supérieur	336 101	17 366	353 467
Total	111 706	5 735	117 441

Source: EMOPP 2014

1.3. Revenu des chômeurs

Le revenu total annuel des chômeurs est de 203 milliards fcfa, essentiellement sous forme d'équivalent revenu de prises en charge par d'autres (95%), les 4 autres composantes se partageant les 5% restants (bourses, revenu de propriété, revenu d'épargne et autres revenus de chômeur). Encore une fois, la plus grosse part de ce revenu provient du milieu rural (71%), suivi de Bamako et d'autre milieu urbain à égalité.

L'essence du revenu des chômeurs est donc l'équivalent revenu annuel de leur prise en charge qui constitue d'ailleurs la presque totalité en milieu rural et dans certains déciles. Pire, c'est la seule source de revenu pour les plus

pauvres (décile 1 à 3). La deuxième source de revenu, la bourse, bien que représentant une part faible du revenu des chômeurs dans l'ensemble (moins de 4%), atteint des parts non négligeables à Bamako (14%) et parmi les 10% les plus riches (9%).

Tableau 15. Revenu des chômeurs par strate et par décile (en % et millions fcfa)

	Revenu total	Propriété	Epargne	Bourse	Prise en charge	Autre revenu
Bamako	16	0.0	1.1	13.8	84.2	0.9
Autre urbain	16	3.7	0.9	3.9	91.2	0.3
Rural	71	0.0	0.0	1.3	98.7	0.0
D1	2	0.0	0.0	0.0	100.0	0.0
D2	4	0.0	0.0	0.0	100.0	0.0
D3	5	0.0	0.0	0.0	100.0	0.0
D4	7	0.0	0.0	0.3	98.5	1.2
D5	10	0.0	0.0	3.1	96.9	0.0
D6	11	0.0	0.0	0.6	98.9	0.5
D7	13	0.0	0.0	5.0	95.0	0.0
D8	14	0.0	1.1	2.7	96.1	0.0
D9	17	0.0	0.1	2.3	97.2	0.4
D10	20	2.9	0.7	9.5	86.9	0.0
Total	202 870	1 188	644	7 513	193 296	229
%	100	0.6	0.3	3.7	95.3	0.1

Source: EMOPP 2014

Les trois quarts du revenu des chômeurs sont fournis par des ménages dirigés par des personnes sans niveau d'instruction. Il faut noter que le revenu de propriété des chômeurs est exclusivement tiré des ménages dont le chef est du niveau supérieur et que la part de bourse dans le revenu des chômeurs de ces ménages (28%) est largement au dessus de la moyenne nationale (moins de 4%).

Tableau 16. Revenu des chômeurs par sexe et éducation du chef de ménage (en % et millions fcfa)

	Revenu total	Propriété	Epargne	Bourse	Prise en charge	Autre revenu
Homme	92	0,6	0,3	3,6	95,4	0,0
Femme	8	0,0	0,5	4,6	93,7	1,3
Aucun niveau	74	0,0	0,2	1,7	97,9	0,2
Maternel	0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Fondamental 1	12	0,0	0,0	1,3	98,7	0,0
Fondamental 2	4	0,0	0,8	9,6	89,6	0,0
Secondaire	5	0,0	0,0	9,8	90,2	0,0
Supérieur	5	11,1	1,9	28,3	58,7	0,0
Total	202 870	1 188	644	7 513	193 296	229
%	100	0.6	0.3	3.7	95.3	0.1

Source: EMOPP 2014

Le revenu des chômeurs par tête est de 11 654 fcfa annuels, qui se décline en 14 281 fcfa à Bamako, 14 621 fcfa dans d'autres communes urbaines et en 10 691 fcfa en milieu rural. Le revenu moyen des chômeurs et le revenu moyen de prise en charge augmente progressivement avec le niveau de vie du ménage. Les revenus de propriété et d'épargne des chômeurs semblent

réservés aux chômeurs des ménages riches. La moyenne de ces revenus est insignifiante pour les déciles inférieurs et intermédiaires (1 à 7). De même, le revenu moyen de bourse des chômeurs est nul pour les 3 premiers déciles indiquant qu'il faut atteindre un niveau de vie minimal pour espérer gagner un revenu de bourse dès lors que de possibles bénéficiaires de tels revenus sont présents dans le ménage, ce qui n'est pas toujours évident.

Tableau 17. Revenu moyen des chômeurs par strate et par niveau de vie (en fcfa)

	Revenu par tête	Propriété	Epargne	Bourse	Prise en charge	Autre revenu
Bamako	14 281	0	158	1 977	12 020	126
Autre urbain	14 621	541	130	567	13 342	42
Rural	10 691	0	0	140	10 551	1
D1	2 379	0	0	0	2 379	0
D2	4 348	0	0	0	4 348	0
D3	5 406	0	0	0	5 406	0
D4	7 125	0	0	23	7 016	85
D5	11 600	0	0	355	11 245	0
D6	12 248	0	0	73	12 118	57
D7	15 128	0	0	750	14 378	0
D8	15 784	0	179	430	15 175	0
D9	19 336	0	11	451	18 803	72
D10	23 080	665	171	2 184	20 061	0
Total	11 654	68	37	432	11 104	13

Source: EMOPP 2014

Il n'y a pas de lien clair entre le niveau d'instruction du chef de ménage et le revenu par tête des chômeurs. Cependant, les valeurs maximales du revenu de propriété des chômeurs par tête, du revenu d'épargne des chômeurs par tête et du revenu de bourse des chômeurs par tête, s'observent toutes dans les ménages dirigés par un chef de niveau supérieur. Dans l'ensemble, le revenu total des chômeurs par tête est plus élevé dans les ménages dont le chef est une femme (18 099 fcfa) que dans les ménages dont le chef est un homme (11 282 fcfa). Cela reste vrai pour chaque type de revenu des chômeurs à l'exception du revenu de propriété.

Tableau 18. Revenu moyen des chômeurs par sexe et éducation du chef de ménage (en fcfa)

	Revenu par tête	Propriété	Epargne	Bourse	Prise en charge	Autre revenu
Homme	11 282	72	34	409	10 766	1
Femme	18 099	0	82	825	16 960	232
Aucun niveau	11 299	0	28	186	11 067	17
Maternel	21 105	0	0	0	21 105	0
Fondamental 1	11 361	0	0	152	11 210	0
Fondamental 2	8 630	0	68	831	7 730	0
Secondaire	14 886	0	0	1 457	13 429	0
Supérieur	24 407	2 709	473	6 909	14 316	0
Total	11 654	68	37	432	11 104	13

Source: EMOPP 2014

2. Sources de revenu du ménage

Le revenu total du ménage est tiré de l'activité, du patrimoine, des transferts et dons ou d'autres sources. On distingue ainsi 3 catégories de revenus du ménage à savoir les revenus d'activités, les revenus du patrimoine et les revenus sociaux (Piketty, 2015). La structure du revenu total est généralement fonction du niveau de vie du ménage en ce sens que l'une ou l'autre catégorie peut prendre ou perdre de l'importance selon que le ménage se situe parmi les plus pauvres, dans la classe moyenne ou parmi les plus riches. Au Maroc par exemple, le revenu des pauvres est constitué de 41% de salaires et traitements et 15% de revenu agricole et d'élevage (Royaume du Maroc, 2002). En France, 59% du revenu total des ménages sont perçus sous forme de salaires (Piketty, 2015) et 40% sous forme de revenus sociaux (retraites et transferts). La part des salaires dans le revenu total augmente avec le revenu, avant de redescendre légèrement pour les 5% des ménages les plus riches (P95-P100). Les 10% des salariés les moins bien rémunérés sont tous payés aux alentours du SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance).

L'évolution du revenu le long des déciles dépend du type de revenu. Certains revenus augmentent, d'autres diminuent alors qu'un troisième groupe reste constant à mesure qu'on monte dans les déciles de revenus. On distingue ainsi 5 types de revenu des ménages (Cirano, 2007), (i) les salaires et traitements, qui augmentent le long des déciles, (ii) le revenu du travail indépendant, qui reste quasi-constant, (iii) le revenu de patrimoine, qui reste aussi quasi-constant (iv), le revenu des transferts, qui diminue et (v) les autres revenus du marché, qui non plus ne changent presque pas le long des déciles.

Selon l'OIT (2003), un élément important est qu'il devrait être possible d'identifier séparément le revenu provenant de l'activité liée à l'emploi à l'intérieur de l'élément de revenu plus large issu de l'activité de production. Le revenu est donc défini en termes de regroupement large des sources de revenu, comme suit:

- le revenu de l'emploi, c'est-à-dire les recettes tirées de la participation à des activités économiques strictement en relation avec l'emploi, comme le définit la résolution de la CIST concernant les statistiques de la population active, de l'emploi, du chômage et du sous-emploi (BIT 2000). Il est constitué du revenu de l'emploi salarié (par exemple les salaires) et du revenu de l'emploi indépendant (rémunération du travail);
- le revenu de la propriété, issu de la propriété d'actifs financiers et autres, par exemple paiements d'intérêts;

- le revenu tiré de la production, par le ménage, de services pour autoconsommation, par exemple services des logements occupés par leurs propriétaires, production par le ménage de services domestiques pour autoconsommation;
- les transferts reçus en espèces et en biens provenant des pouvoirs publics (par exemple pensions), d'autres ménages (par exemple pension alimentaire, soutien parental) et d'institutions à but non lucratif servant les ménages (par exemple bourses, paiement des jours de grève);
- les transferts reçus en tant que services, par exemple transferts sociaux en nature, services dispensés par d'autres ménages.

2.1. Revenu d'activité

Dans l'analyse du revenu d'activité, on distingue le revenu d'activité des salariés constitué des salaires et avantages non inclus dans le salaire et le revenu d'activité des indépendants. Le revenu total d'activité est de 1 945 milliards de fcfa constitué pour un quart des salaires et avantages non inclus dans les salaires et pour trois quarts du revenu d'activité des indépendants. La part des indépendants augmente en milieu rural comparativement à Bamako et aux autres communes urbaines. De même, la part des indépendants augmente considérablement quand on descend vers les déciles les plus pauvres, avoisinant les 100%.

Tableau 19. Sources de revenu du ménage par strate et par décile (en % et millions fcfa)

	Revenu total d'activité	Salaires et avantages	Revenu d'activité des indépendants
Bamako	25	42	58
Autre urbain	18	40	60
Rural	58	11	89
D1	1	3	97
D2	3	4	96
D3	4	4	96
D4	6	5	95
D5	7	6	94
D6	8	11	89
D7	10	14	86
D8	13	18	82
D9	17	25	75
D10	34	42	58
Total	1 944 497	465 206	1 479 291
%	100	24	76

Source: EMOPP 2014

La part des salaires et avantage dans le revenu d'activité augmente avec le niveau d'éducation contrairement à la part du revenu d'activité des indépendants qui varie en sens inverse avec le niveau d'éducation du chef de ménage. Les ménages des chefs de niveau supérieur tirent 83% de leur revenu d'activité des salaires et avantages alors que les ménages des chefs de

niveau "aucun ou maternel" ne tirent que 8% de leur revenu d'activité de cette source. Le revenu d'activité des indépendants constitue la quasi-totalité du revenu d'activité (92%) des ménages dirigés par un chef de niveau au plus maternel.

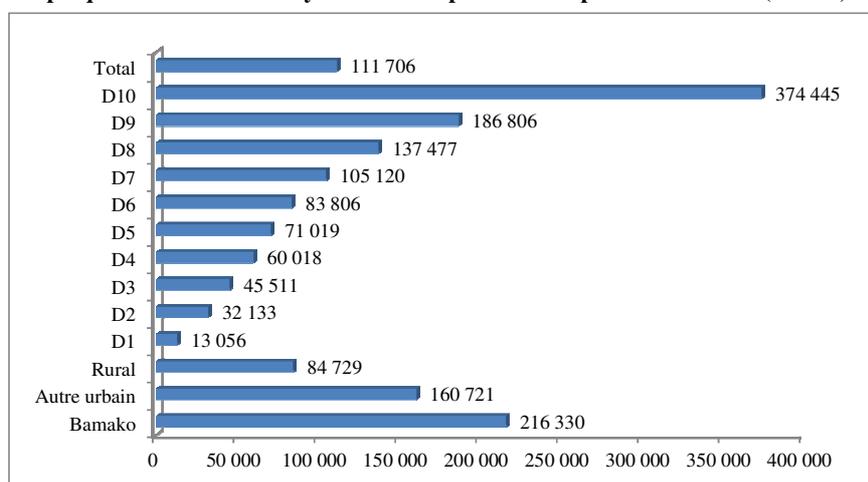
Tableau 20. Sources de revenu du ménage par sexe et éducation du chef de ménage (% et millions fcfa)

	Revenu total d'activité	Salaires et avantages	Revenu des indépendants
Homme	94	23	77
Femme	6	35	65
Aucun niveau/Maternel	63	8	92
Fondamental 1	12	20	80
Fondamental 2	8	44	56
Secondaire	8	74	26
Supérieur	8	83	17
Total	1 944 497	465 206	1 479 291
%	100	24	76

Source: EMOPP 2014

Dans l'ensemble, l'activité rapporte 111 706 fcfa par an et par personne. Cette moyenne passe à 216 330 fcfa à Bamako contre 160 721 fcfa dans d'autres communes urbaines et 84 729 fcfa en milieu rural. Les déciles 1 à 6 gagnent moins que cette moyenne nationale quand les déciles 9 et 10 la gagnent respectivement 1.6 et 3.5 fois plus. Par ailleurs, les 10% les plus riches gagnent en activité, en moyenne, 28 fois ce que gagnent les 10% les plus pauvres.

Graphique 1. Revenu moyen d'activité par strate et par niveau de vie (en fcfa)

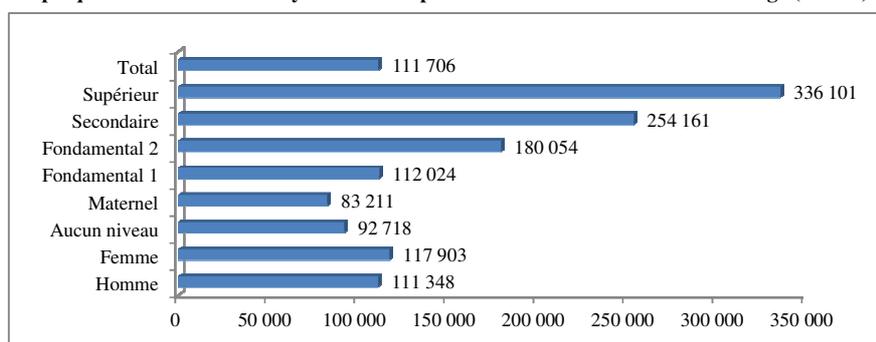


Source: EMOPP 2014

Le revenu moyen d'activité augmente progressivement avec le niveau d'instruction du chef de ménage. Le revenu d'activité par tête est le plus élevé dans les ménages des chefs de niveau supérieur et le plus faible dans

les ménages des chefs de niveau maternel au plus. Dans les ménages de ces chefs, l'activité rapporte, par membre, moins de la moyenne nationale alors que ces ménages constituent la très grande majorité. Le niveau d'éducation du chef de ménage a clairement un lien positif avec le revenu d'activité par membre du ménage. En outre, le revenu d'activité par tête est légèrement plus élevé dans les ménages dirigés par une femme que dans ceux dirigés par un homme avec une différence moyenne de plus de 6 000 fcfa par tête et par an.

Graphique 2. Revenu moyen d'activité par sexe et éducation du chef de ménage (en fcfa)



Source: EMOPP 2014

2.1.1. Salaires et avantages non inclus dans le salaire

Au total, l'ensemble des ménages du Mali gagne par an en revenus salariaux (salaires et avantages non inclus dans le salaire) 465 milliards de fcfa. La répartition des salaires et avantages par milieu montre que le milieu rural fournit une part de revenus salariaux (26%) très en deçà de sa part de population (77%). Au contraire, le milieu urbain (Bamako et autre urbain) gagne une part élevée de salaires et avantages (respectivement 44 et 31%) comparativement à son poids dans la population (23%). Ces inégalités sont confirmées par les revenus salariaux par tête qui vont de 9 147 fcfa par tête en milieu rural à 64 985 fcfa dans autre urbain puis à 90 467 fcfa dans le district de Bamako pour une moyenne nationale de 26'725 fcfa par an et par personne . En moyenne, les revenus salariaux sont 10 fois plus élevés à Bamako qu'en milieu rural. Cela s'explique aisément du fait de la rareté du salariat au profit de l'indépendant agricole en milieu rural, contrairement à Bamako où le salariat semble être concentré.

Par niveau de vie, la part de revenus salariaux augmente le long des déciles de sorte que les 7 premiers déciles ne pèsent que 13% des revenus salariaux totaux contre 87% pour les 3 déciles les plus riches. Pire, les 10% les plus riches accaparent 61% du total des revenus salariaux, plus que les 90%

d'individus restants. Les moyennes de revenus salariaux montrent les mêmes inégalités entre les ménages, les déciles 9 et 10 gagnant, en moyenne, respectivement plus de 100 et 300 fois (46 537 fcfa et 158 175 fcfa) ce que gagnent les 10% les plus pauvres (452 fcfa par tête et par an). Par ailleurs, les 2 derniers déciles sont les seuls à atteindre ou dépasser la moyenne d'ensemble de 26 725 fcfa par tête et par an.

Tableau 21. Salaires et avantages par strate et par décile (en % et fcfa)

	Part de salaires et avantages (%)	Salaires et avantages par tête
Bamako	44	90 467
Autre urbain	31	64 985
Rural	26	9 147
D1	0	452
D2	0	1 160
D3	1	1 798
D4	1	2 877
D5	2	4 392
D6	3	9 303
D7	6	14 989
D8	9	24 355
D9	18	46 537
D10	61	158 175
Total	465 205 805 609	26 725

Source: EMOPP 2014

Les ménages dirigés par des chefs de niveaux d'éducation "aucun" (22%) et "supérieur" (26%) contribuent le plus aux revenus salariaux des ménages. Mais si l'on tient compte des parts dans la population, 76% pour "aucun" et 3% pour le "supérieur", on se rend compte que les ménages dont le chef a le niveau supérieur apportent proportionnellement plus à la constitution des revenus salariaux. Par contre, les ménages dont le chef est sans aucun niveau d'enseignement ne contribuent pas assez eu égard à leur part de population. D'ailleurs, ils sont les seuls, avec le fondamental 1 (10% des revenus salariaux pour 12% de la population) à ne pas contribuer à hauteur de leur poids dans la population, le fondamental 2 apportant 16% des revenus salariaux pour 5% de la population et le secondaire 26% des revenus salariaux pour 4% de la population. En moyenne, chaque membre d'un ménage dirigé par une personne de niveau d'éducation supérieur gagne 279 666 fcfa par an alors que cette moyenne n'est qu de 7'619 fcfa pour le niveau d'enseignement "aucun", 22 492 fcfa pour le premier cycle fondamental, 78 571 fcfa pour le second cycle fondamental et 188 202 fcfa pour le niveau secondaire.

Plus des neuf dixièmes des revenus salariaux (92%) proviennent des ménages dirigés par un homme, en raison de leur très grand nombre. Cependant, le revenu salarial par tête des ménages dirigés par une femme

(41 432 fcfa) est supérieur, et de loin, à celui des ménages dirigés par un homme (25 875 fcfa) qui serait même légèrement inférieur à la moyenne nationale (26 725 fcfa).

Tableau 22. Salaires et avantages par sexe et par éducation du chef de ménage (en % et fcfa)

	Part de salaires et avantages (%)	Salaires et avantages par tête (fcfa)
Homme	92	25 875
Femme	9	41 432
Aucun niveau	22	7 619
Maternel	0	34 632
Fondamental 1	10	22 492
Fondamental 2	16	78 571
Secondaire	26	188 202
Supérieur	26	279 666
Total	465 205 805 609	26 725

Source: EMOPP 2014

2.1.2. Revenu d'activité des indépendants

Le revenu total d'activité des indépendants s'élève à 1 479 milliards de fcfa au niveau national soit 84 981 francs par tête par an. L'ensemble des ménages ruraux rapporte plus des deux tiers des revenus d'activité des indépendants (68%) et le reste est reparti entre Bamako (19%) et autre urbain (14%). Cette contribution dues ruraux reste néanmoins inférieure à leur part de population, contrairement au district de Bamako dont la contribution dépasse sa part de population (13%). C'est dans les autres communes urbaines que les parts de revenu d'activités d'indépendants et les parts de populations sont comparables. Les revenus d'activités des indépendants à Bamako reviennent à 125 863 fcfa par personne et par an, ce qui dépasse cette même moyenne en milieu rural (75 582 fcfa) et dans d'autres communes urbaines (95 736 fcfa).

Au regard de la distribution des revenus d'activités des indépendants entre les déciles de revenu, on constate aisément une hausse progressive aussi bien de la proportion que de la moyenne de revenu d'activité des indépendants le long des déciles. En passant du décile 1 au décile 10, la part de revenu d'activité passe de 2% à 26% et le revenu d'activité des indépendants par tête de 12 604 fcfa à 216 271 fcfa par an. Il y a une relation linéaire positive entre le niveau de vie et la part de revenu d'activité des indépendants d'une part et la moyenne de ce revenu d'autre part.

Tableau 23. Revenu d'activité des indépendants par strate et par niveau de vie (en % et fcfa)

	Part de revenu d'activité des indépendants (%)	Revenu moyen des indépendants
Bamako	19	125 863
Autre urbain	14	95 736
Rural	68	75 582
D1	2	12 604
D2	4	30 974
D3	5	43 712
D4	7	57 141
D5	8	66 628
D6	9	74 503
D7	11	90 131
D8	14	113 121
D9	17	140 269
D10	26	216 271
Total	1 479 290 695 965	84 981

Source: EMOPP 2014

Les niveaux d'éducation intermédiaires du chef de ménage (de fondamental 1 à secondaire) favorisent le revenu d'activité des indépendants. Les niveaux fondamental 1 et 2 ont non seulement 2 des 3 plus grandes parts mais aussi les 2 plus grandes moyennes de ce type de revenu. Les plus faibles proportions et les plus faibles moyennes de revenu d'activité d'indépendants reviennent aux niveaux maternel et supérieur. Il faut noter la part très importante (76) des ménages dont le chef est sans instruction, à la hauteur de leur part de population. En plus, la moyenne par tête pour ce type de ménage est parmi les plus élevées, troisième après les 2 niveaux du fondamental. Les revenus d'activités indépendantes (agricole ou non) profitent particulièrement aux ménages dont le chef est sans aucun niveau d'instruction.

Les ménages dirigés par des hommes dominant ceux des femmes non seulement en termes de parts dans le revenu d'activité des indépendants, 95% pour les hommes et 5% pour les femmes, mais aussi en termes de moyenne du revenu d'activité des indépendants, 85 473 fcfa pour les hommes et 76 471 fcfa pour les femmes.

Tableau 24. Revenu d'activité des indépendants par sexe et éducation du chef de ménage (en % et fcfa)

	Part de revenu d'activité des indépendants (%)	Revenu moyen des indépendants
Homme	95	85 473
Femme	5	76 471
Aucun niveau	76	85 100
Maternel	0	48 579
Fondamental 1	13	89 532
Fondamental 2	6	101 483
Secondaire	3	65 959
Supérieur	2	56 435
Total	1 479 290 695 965	84 981

Source: EMOPP 2014

2.2. Revenu de patrimoine

Les revenus du patrimoine sont constitués des revenus fonciers et des revenus de valeurs et de capitaux mobiliers, hors plus values (Insee, 2012). Autrement, ce sont des revenus nets de biens immobiliers et des revenus nets de biens mobiliers (Belgian Federal Government, 2013). Dans notre analyse, le revenu de patrimoine comprend le revenu de propriété et le revenu financier ou d'épargne. Le revenu total de patrimoine s'élève à 26 milliards de fcfa dont les trois quarts sont des revenus de propriété et le quart restant des revenus financiers ou d'épargne. Le revenu de patrimoine vient de Bamako pour 40%, du milieu rural pour 33% et des autres communes urbaines pour 29%. La structure du revenu total de patrimoine change quelque peu selon le milieu de résidence du ménage. Comparativement à son poids national, le revenu de propriété prend un peu plus d'importance en milieu urbain (77% à Bamako et 79% dans autre urbain) contrairement au milieu rural où son importance diminue (63%) quelque peu, milieu dans lequel la part de revenu d'épargne est la plus élevée (37% contre 21-23% en milieu urbain). Comme attendu, l'apport des plus pauvres au revenu de propriété est insignifiant, tout le contraire des déciles supérieurs (8 à 10). Par contre, on ne trouve pas de relation claire entre la répartition du revenu de patrimoine (en revenu de propriété et revenu financier ou d'épargne) et le niveau de vie des ménages.

Tableau 25. Revenu de patrimoine du ménage par strate et décile (en % et millions fcfa)

	Revenu de patrimoine	Revenu de propriété	Revenu financier ou d'épargne
Bamako	40	77	23
Autre urbain	29	79	21
Rural	33	63	37
D1	0	0	100
D2	3	9	91
D3	2	46	54
D4	5	43	57
D5	6	47	53
D6	5	94	6
D7	6	78	22
D8	11	77	23
D9	19	62	38
D10	45	86	14
Total (millions fcfa)	25 930	19 113	6 817
%	100	74	26

Source: EMOPP 2014

Des 26 milliards de fcfa de revenu de patrimoine, 58% proviennent des ménages dirigés par un chef sans niveau d'enseignement et le reste est presque équitablement réparti entre les niveaux fondamental 1, fondamental 2, secondaire et supérieur avec un dixième pour chacun à l'exclusion du niveau maternel (presque 0%). Encore une fois, la répartition du revenu de patrimoine entre le revenu de propriété et le revenu financier ou d'épargne ne

semble pas avoir de lien avec le niveau d'éducation, la part d'une composante alternant des hausses et des baisses à mesure que le niveau d'éducation du chef de ménage augmente.

Les ménages dirigés par un homme fournissent 92% du revenu du patrimoine, part légèrement inférieure à leur part de population contrairement aux ménages dirigés par une femme, 8% du revenu de patrimoine pour 5% de la population. Dans les deux cas, la part du revenu de propriété est supérieure à celle du revenu financier/d'épargne mais l'écart se creuse en défaveur du revenu financier/d'épargne dans les ménages dirigés par une femme.

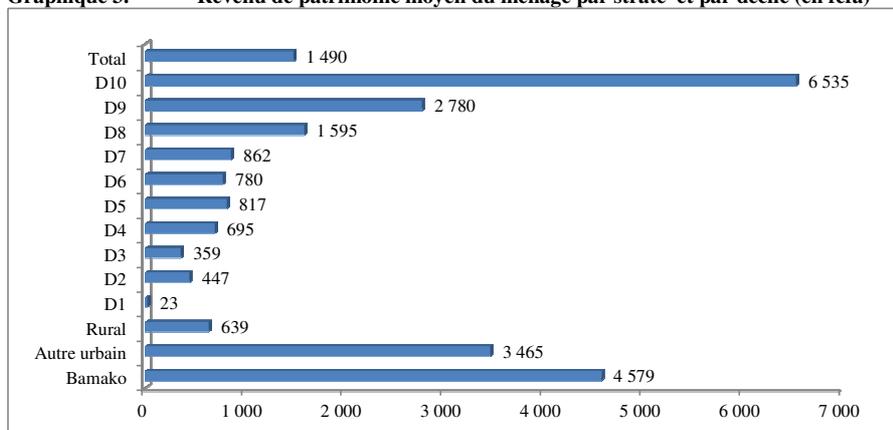
Tableau 26. Revenu de patrimoine du ménage par sexe et éducation du chef de ménage (en % et millions fcfa)

	Revenu de patrimoine	Revenu de propriété	Revenu financier ou d'épargne
Homme	92	73	27
Femme	8	88	12
Aucun niveau	58	71	29
Maternel	0	0	0
Fondamental 1	10	81	19
Fondamental 2	10	87	13
Secondaire	10	69	31
Supérieur	12	75	25
Total (millions fcfa)	25 930	19 113	6 817
%	100	74	26

Source: EMOPP 2014

Le revenu de patrimoine total revient à 149 fcfa par an et par personne, moyenne nationale qui varie selon le milieu de résidence, le niveau de vie, le niveau d'éducation ou le genre du chef de ménage. Des milieux de résidence, Bamako a la plus forte moyenne (4 579 fcfa), suivi des autres communes urbaines (3 465 fcfa), le milieu rural venant en dernière position, très loin des autres. Le revenu de patrimoine est le plus important dans les déciles supérieurs (8 à 10) comparativement aux déciles inférieurs (1 à 7) avec des écarts très importants entre ces 2 groupes. Les 10% les plus riches gagnent près de 300 fois (6 535 fcfa) ce que gagnent les 10% les plus pauvres (23 fcfa). Seuls les déciles 8 à 10 ont une moyenne supérieure à la moyenne nationale.

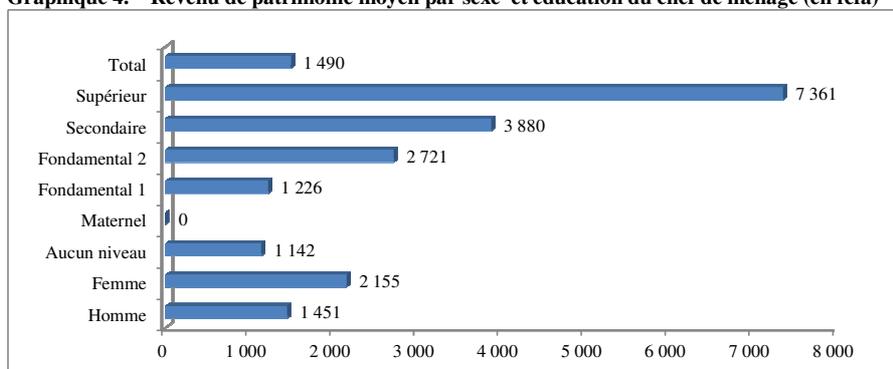
Graphique 3. Revenu de patrimoine moyen du ménage par strate et par décile (en fcfa)



Source: EMOPP 2014

Le revenu de patrimoine par tête augmente continuellement avec le niveau d'éducation du chef de ménage, de 1142 fcfa annuels pour les sans instruction à 7 361 fcfa annuels pour le niveau supérieur. La moyenne annuelle est dépassée pour les niveaux fondamental 2 et plus, contrairement aux niveaux d'éducation inférieurs.

Graphique 4. Revenu de patrimoine moyen par sexe et éducation du chef de ménage (en fcfa)



Source: EMOPP 2014

2.2.1. Revenu de propriété

Le revenu de la propriété est constitué de recettes perçues au titre de la propriété d'actifs financiers ou non financiers fournis à d'autres pour qu'ils les utilisent. Il s'agit habituellement de recettes générées par des intérêts, de dividendes, de loyers perçus pour l'utilisation d'actifs non produits (ressources naturelles), de redevances pour l'utilisation de la propriété intellectuelle et de loyers perçus pour des actifs produits (OIT, 2003). Le

revenu total de propriété (19 milliards fcfa) est reparti entre les ménages de Bamako pour 42%, les ménages d'autre milieu urbain pour 32% et les ménages ruraux pour 28%. Les écarts relativement faibles entre ces parts s'explique d'une part par le niveau élevé du revenu de propriété en milieu urbain (Bamako et autre urbain) et d'autre part le nombre élevé des ménages ruraux bien que leur niveau de revenu de propriété soit faible. Cela se confirme au regard des revenus de propriété moyens dans chaque milieu, 3 520 fcfa par an et par personne à Bamako et 2 738 fcfa dans autre urbain et 401 fcfa en milieu rural. Les écarts importants s'expliquent du fait de la prise en compte du nombre total de ménages dans chaque milieu. Le revenu de propriété est très faible en milieu rural, probablement en raison du taux élevé de pauvreté dans ce milieu.

Comme on pouvait s'y attendre la part de revenu de propriété augmente avec le niveau de vie du ménage. Les 4 premiers déciles représentent à peine 5% du revenu total de propriété, très loin des 53% du décile 10 voire des 16% du décile 9 ou des 11% du décile 8. Les plus pauvres n'ont que très peu de revenu de propriété, revenu qui est presque l'apanage des 30% les plus riches avec 80% du revenu total de patrimoine. Ce sont d'ailleurs ces 3 déciles qui ont un revenu de propriété moyen supérieur à la moyenne nationale de 1 098 fcfa par an et par personne. Dans les autres déciles, le revenu de propriété moyen chute de façon drastique jusqu'à s'annuler pour les 10% les plus pauvres.

Tableau 27. Revenu de propriété du ménage par strate et décile

	Revenu de propriété (%)	Revenu de propriété moyen (fcfa)
Bamako	42	3 520
Autre urbain	32	2 738
Rural	28	401
D1	0	0
D2	0	39
D3	2	166
D4	3	299
D5	4	385
D6	7	733
D7	6	673
D8	11	1 226
D9	16	1 711
D10	53	5 634
Total (fcfa)	19 113 637 192	1 098

Source: EMOPP 2014

Les ménages dont le chef est sans instruction fournissent plus de la moitié du revenu total de propriété (56%) même si ce pourcentage est largement inférieur à leur part de population. Cependant, le revenu de propriété moyen de ces ménages est le plus faible, 809 francs par an et par personne, très loin

des 5 526 fcfa annuels du niveau supérieur qui ne représente pourtant que 13% du revenu total de propriété. Les niveaux fondamental 1 et fondamental 2 représentent chacun 11% du revenu total de propriété mais ont des revenus de propriété moyens très différents, respectivement 989 fcfa et 2 369 fcfa à cause de la différence d'effectifs.

Les ménages dirigés par des hommes fournissent 91% du revenu de propriété et ne laissent que 9% aux ménages dirigés par des femmes. Ce classement s'inverse entre ces deux types de ménages quand on s'intéresse au revenu de propriété moyen, 1 889 fcfa pour les ménages des chefs femmes et 1 052 fcfa pour les ménages des chefs hommes.

Tableau 28. Revenu de propriété du ménage par sexe et éducation du chef de ménage (% et fcfa)

	Revenu de propriété (%)	Revenu de propriété moyen (fcfa)
Homme	91	1 052
Femme	9	1 889
Aucun niveau	56	809
Maternelle	0	0
Fondamental 1	11	989
Fondamental 2	11	2 369
Secondaire	9	2 674
Supérieur	13	5 526
Total (fcfa)	19 113 637 192	1 098

Source: EMOPP 2014

2.2.2. Revenu financier ou d'épargne

Le revenu financier ou d'épargne (7 milliards fcfa) provient des ménages ruraux pour près de la moitié (47%) de Bamako pour 35% et d'autre urbain pour un peu moins du quart (23%). Malgré la part importante du rural, la moyenne de revenu financier/d'épargne est la plus faible, 238 fcfa par an et par personne, loin des 1 059 fcfa de Bamako et même des 726 fcfa d'autre urbain. Comme le revenu de propriété, le revenu financier/d'épargne est essentiellement généré dans le milieu urbain.

Bien que les deux derniers déciles aient les deux plus importantes parts de revenu financier et que le décile le plus pauvre ait la plus petite part, on pourrait en déduire une relation monotone croissante entre le niveau de vie et la part de revenu financier. Cependant, entre ces deux groupes extrêmes, la part de revenu alterne des hausses et des baisses à mesure que le niveau de vie s'élève. La moyenne maximale de revenu financier est pour le décile 9 (1 069 fcfa) et la minimale pour le décile 1 (23 fcfa). Toujours en moyenne, le décile 2 gagne plus que les deux déciles qui le suivent et le cinquième plus que les trois autres qui le suivent, soit un lien un peu chaotique entre niveau de vie du ménage et revenu moyen financier ou d'épargne.

Tableau 29. Revenu financier/d'épargne du ménage par strate et décile

	Revenu financier/d'épargne (%)	Revenu financier/d'épargne moyen (fcfa)
Bamako	35	1 059
Autre urbain	23	726
Rural	47	238
D1	1	23
D2	11	408
D3	5	192
D4	11	396
D5	11	431
D6	1	47
D7	5	189
D8	10	368
D9	28	1 069
D10	24	901
Total (fcfa)	6 816 712 153	392

Source: EMOPP 2014

Par niveau d'éducation, les ménages des chefs sans instruction ont en même temps la plus grande part de revenu (65%) financier/d'épargne et la deuxième plus petite moyenne de ce revenu (333 fcfa par tête). C'est au niveau fondamental des chefs de ménages qu'on a la plus petite part (7%) et la plus petite moyenne (237 fcfa) de revenu financier/d'épargne. Les niveaux secondaire (11%) et supérieur (12%) sont les seuls à dépasser leurs parts de population, respectivement 4 et 3% et à dépasser la moyenne nationale de revenu financier/d'épargne (392 fcfa).

Tableau 30. Revenu financier/d'épargne par sexe et éducation du chef de ménage (en % et fcfa)

	Revenu financier/d'épargne (%)	Revenu financier/d'épargne moyen (fcfa)
Homme	96	399
Femme	4	267
Aucun niveau	65	333
Maternelle	0	0
Fondamental 1	7	237
Fondamental 2	5	352
Secondaire	11	1 206
Supérieur	12	1 835
Total (fcfa)	6 816 712 153	392

Source: EMOPP 2014

2.3. Transferts et dons

Les transferts sont des recettes pour lesquelles il n'y a pas de contrepartie i.e. le bénéficiaire ne donne rien de tangible en échange à l'auteur d'un transfert. Les transferts peuvent être effectués entre des ménages, entre l'Etat et des ménages ou entre des ménages et des organismes d'assistance. A la base des transferts se trouve principalement la volonté de redistribuer le revenu, dans un cadre public (retraites) ou privé (aide familiale, pensions privées). Ils réduisent la capacité de consommer du donateur et augmentent celle du

bénéficiaire. Les transferts peuvent être en espèces (au sens monétaire) ou sous forme de biens ou de services. Ils peuvent traverser les frontières nationales (OIT, 2003). Les transferts et dons totaux s'élèvent à 130 milliards de fcfa répartis entre les transferts sociaux publics, 96 milliards soit 74% et les transferts et dons privés, 34 milliards soit 26%. Le revenu total de transferts et dons revient pour moitié aux ménages ruraux, pour un quart aux ménages de Bamako et pour un autre quart aux ménages des autres communes urbaines. Par niveau de vie, on note que les 20% les plus riches accaparent 63% du total des transferts et dons, les 20% les plus pauvres ne bénéficiant que de 6%.

La répartition du revenu de transferts et dons change quelque peu selon le milieu et le niveau de vie. La prédominance des transferts sociaux publics se vérifie dans tous les milieux mais, par rapport à la moyenne nationale, la part des transferts et dons privés augmente en milieu rural (39%) et diminue dans les autres milieux urbains (15%) en dehors de Bamako. Par niveau de vie, la part des transferts sociaux ne diminue pas le long des déciles mais au contraire a tendance à la hausse quand le niveau de vie augmente. De façon équivalente, les transferts et dons privés perdent de l'importance dans le revenu total de transferts et dons à mesure qu'on monte dans les déciles. Dans tous les cas, la plus petite part de transferts sociaux publics (30%) et la plus grande part de transferts et dons privés (70%) sont pour les 10% les plus pauvres et la plus grande part de transferts sociaux publics (80%) et la plus petite part de transferts et dons privés (20%) pour les 10% les plus riches.

L'analyse du revenu de transferts et dons par tête montre qu'en moyenne, dans l'ensemble du pays, chaque malien gagne, par an, 7 461 fcfa en revenu de transferts et dons. Cette moyenne est plus forte dans d'autres communes urbaines (en dehors de Bamako) soit 16 252 fcfa et à Bamako soit 14 100 fcfa. Un rural gagne à peu près le tiers de ces montants (5 132 fcfa). On constate clairement une relation positive entre le niveau de vie du ménage et le revenu moyen de transferts et dons qui passe de 1 259 fcfa pour les 10% d'individus les plus pauvres à 32'758 fcfa pour les 10% les plus riches.

Tableau 31. Revenu transferts/dons du ménage par strate et par décile (en % et fcfa)

	Total transfert/dons	Publics	Privés	Par tête (fcfa)
Bamako	25%	77%	23%	14 100
Autre urbain	27%	85%	15%	16 252
Rural	53%	61%	39%	5 132
D1	2%	30%	70%	1 259
D2	4%	40%	60%	2 598
D3	3%	46%	54%	2 076
D4	3%	57%	43%	2 057
D5	6%	71%	29%	4 402
D6	8%	51%	49%	5 493
D7	9%	76%	24%	6 429
D8	8%	72%	28%	6 043
D9	18%	71%	29%	13 408
D10	45%	80%	20%	32 758
Total (fcfa)	129 868 324 618	95 768 902 781	34 099 421 837	7 461
%	100	74	26	

Source: EMOPP 2014

Les 51% du revenu de transfert et dons proviennent des ménages dirigés par un chef sans niveau d'instruction, suivi par le secondaire (18%), le supérieur (13%) et le fondamental 2 (10%). Les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction gagnent moins que leur part de population contrairement aux 3 autres niveaux d'instruction cités. Quel que soit le niveau d'instruction du chef de ménage, la part des transferts sociaux publics est supérieure à celle des transferts et dons privés. En plus, la part des transferts sociaux publics a tendance à augmenter avec le niveau d'instruction du chef de ménage, contrairement aux transferts et dons privés dont la part a tendance à baisser, en ne tenant pas compte du niveau maternelle séparément.

Selon le sexe du chef de ménage, dans les ménages dirigés par un homme, la répartition du revenu total de transferts et dons (84% du total) entre transferts et dons sociaux publics et les transferts et dons privés est conforme à la structure au niveau national, 76% transferts publics et 24% transferts privés. Par contre, dans les ménages dirigés par une femme, la structure (63% et 37%) se rééquilibre en faveur des transferts privés. En termes de moyenne de revenu de transferts et dons, les ménages des chefs de niveau fondamental 1 ou moins et les ménages dirigés par un homme n'atteignent pas la moyenne nationale de 7 461 fcfa, contrairement aux ménages dont le chef a le niveau fondamental 2 ou plus et ceux dirigés par une femme.

Tableau 32. Revenu transferts/dons du ménage par sexe et éducation du chef de ménage (% et fcfa)

	Total transferts/dons	Publics	Privés	Par tête
Homme	84%	76%	24%	6 643
Femme	16%	63%	37%	21 608
Aucun niveau	51%	62%	38%	4 985
Maternel	0%	100%	0%	2 938
Fondamental 1	8%	63%	37%	4 930
Fondamental 2	10%	79%	21%	13 825
Secondaire	18%	91%	9%	37 254
Supérieur	13%	98%	2%	38 262
Total	129 868 324 618	95 768 902 781	34 099 421 837	7 461
%	100	74	26	

Source: EMOPP 2014

2.3.1. Transferts sociaux publics

Les transferts courants reçus (OIT, 2003) comprennent (i) les régimes de sécurité sociale et/ou prestations d'assurance et allocations de régimes publics prévus par la loi, (ii) les pensions et autres prestations d'assurance reçues de régimes d'assurance sociale offerts par les employeurs et non couverts par la législation de la sécurité sociale, (iii) les prestations d'assistance sociale de l'Etat équivalant aux prestations des régimes de sécurité sociale mais non fournies par ces régimes, (iv) les transferts courants d'institutions à but non lucratif, y compris les organismes de bienfaisance.

Les ménages ruraux ont la plus grande part de revenus de transferts sociaux publics (44%) mais la plus faible moyenne de tous les milieux, 3 133 fcfa. Le reste du revenu de transferts sociaux publics est réparti entre Bamako (26%) et les autres communes urbaines (32%) pour des moyennes annuelles de revenus de transferts sociaux publics respectives de 10 825 fcfa et de 13 858 fcfa. En moyenne, une personne vivant en milieu rural reçoit beaucoup moins en transferts sociaux publics qu'une personne vivant en milieu urbain.

L'essentiel des revenus de transferts sociaux publics revient paradoxalement aux ménages les plus riches, 67% de transferts pour les 20% les plus riches, au détriment des ménages les plus pauvres, 3% des transferts pour les 20% les plus pauvres. De même, une personne du décile 10 reçoit, en moyenne, 26 fois plus de transferts sociaux publics (26'145 fcfa) qu'une personne du décile 1 (382 fcfa). Les transferts sociaux publics ne vont pas prioritairement aux plus pauvres mais sont accaparés par les plus riches.

Tableau 33. Revenu de transferts sociaux publics par strate et par décile

	Transferts sociaux publics (%)	Transferts sociaux publics par tête (fcfa)
Bamako	26	10 825
Autre urbain	32	13 858
Rural	44	3 133
D1	1	382
D2	2	1 037
D3	2	947
D4	2	1 173
D5	6	3 136
D6	5	2 776
D7	9	4 911
D8	8	4 376
D9	18	9 506
D10	49	26 145
Total (fcfa)	95 768 902 781	5 502
%	74%	

Source: EMOPP 2014

La part de transferts sociaux publics ne semble pas avoir de lien avec le niveau d'éducation du chef de ménage mais le montant moyen transféré par tête à un ménage augmente clairement avec ce niveau d'éducation, de 3 092 fcfa pour aucun niveau à 37 351 fcfa pour l'enseignement supérieur. Les niveaux fondamental 1 ou moins n'atteignent pas la moyenne nationale de 5 502 fcfa contrairement aux autres niveaux d'éducation. Les ménages dirigés par une femme dépassent ceux dirigés par un homme en termes de revenus de transferts sociaux publics moyens, 13 634 contre 5 032 fcfa, situation qui s'inverse quand il s'agit de la part de revenus de transferts sociaux publics.

Tableau 34. Revenu transferts sociaux publics du ménage par sexe et éducation du chef de ménage

	Transferts sociaux publics (%)	Transferts sociaux publics par tête (fcfa)
Homme	86	5 032
Femme	14	13 634
Aucun niveau	43	3 092
Maternel	0	2 938
Fondamental 1	7	3 099
Fondamental 2	10	10 925
Secondaire	23	33 998
Supérieur	17	37 351
Total (fcfa)	95 768 902 781	5 502
%	74	

Source: EMOPP 2014

2.3.2. Transferts et dons privés

Les transferts et dons privés reçus, en espèces ou sous forme de biens, comprennent les transferts courants d'autres ménages e.g. aide familiale (par exemple pensions alimentaires, contribution à l'entretien des enfants), sommes régulières provenant d'un héritage ou d'un fonds de dépôt, aides

financières ou dons réguliers (OIT, 2003). Les 78% des transferts privés, d'un ménage à un autre, vont vers le milieu rural, suivi de Bamako (22%) et des autres communes urbaines (15%). Bien qu'elle soit la plus élevée à Bamako (3275 fcfa), la moyenne de ces transferts est comparable d'un milieu à l'autre, 2000 fcfa en milieu rural et 2394 fcfa pour autre urbain.

Les deux derniers déciles ont les deux plus grandes parts de transferts privés, 35% pour le plus riche et 20% pour le deuxième plus riche. Par contre, les 20% les plus pauvres ne reçoivent que 13% des transferts privés. Malgré tout, le lien entre niveau de vie et part de transferts privés reçus n'est pas clair avec une alternance de hausses et de baisses de la part reçue le long des déciles. La même situation se présente quant à la distribution des transferts privés moyens selon les déciles.

Tableau 35. Revenu de transferts et dons privés par strate et décile

	Transferts et dons privés (%)	Transferts et dons privés par tête (fcfa)
Bamako	22	3 275
Autre urbain	15	2 394
Rural	78	2 000
D1	5	877
D2	8	1 562
D3	6	1 129
D4	5	884
D5	7	1 265
D6	14	2 717
D7	8	1 518
D8	9	1 667
D9	20	3 903
D10	35	6 613
Total (fcfa)	34 099 421 837	1 959
%	26	

Source: EMOPP 2014

Les 34 milliards fcfa de transferts privés vont à raison de 74% vers les ménages dont le chef est sans instruction, 11% vers les ménages des chefs de niveau fondamental 1, 8% vers le fondamental 2, 6% vers le secondaire et 1% vers le supérieur. On voit clairement que la part de transferts privés reçus par un ménage diminue avec le niveau d'éducation de son chef. On note également que le revenu moyen de transferts privés suit une trajectoire différente le long des niveaux d'éducation (compte non tenu du niveau maternel d'enseignement) avec une valeur maximale de 3 256 fcfa pour le secondaire suivi du fondamental 2 (2 900 fcfa) et une valeur minimale de 910 fcfa par an et par personne pour le niveau supérieur des chefs de ménages.

L'ensemble des ménages dirigés par un homme reçoit une part beaucoup plus importante (78%) des transferts privés que les ménages dirigés par une

femme (22%). Cependant, en moyenne, un membre du premier groupe de ménages reçoit moins (1 611 fcfa) qu'un membre du second groupe de ménages (7 974 fcfa).

Tableau 36. Revenu de transferts et dons privés du ménage par sexe et éducation du chef de ménage

	Transferts et dons privés (%)	Transferts et dons privés par tête (fcfa)
Aucun niveau	74	1 893
Maternel	0	0
Fondamental 1	11	1 832
Fondamental 2	8	2 900
Secondaire	6	3 256
Supérieur	1	910
Homme	78	1 611
Femme	22	7 974
Total (fcfa)	34 099 421 837	1 959
%	26	

Source: EMOPP 2014

2.4. Autres revenus

Les autres revenus comprennent des aides, le revenu de mendicité, l'équivalent revenu de la prise en charge, d'autres revenus réguliers et d'autres revenus irréguliers. Ce sont au total 304 milliards fcfa gagnés par les ménages sur l'une de ces formes. Ce total revient à 61% aux ménages ruraux, 25% aux ménages de Bamako et 17% aux ménages d'autres communes urbaines. Quel que soit le milieu, l'essentiel des autres revenus est sous forme d'aides et prises en charge, 89% à Bamako, 95% dans autre urbain et 97% en milieu rural.

La part des autres revenus du ménage augmente avec son niveau de vie, de 2% pour les 10% les plus pauvres et 29% pour les 10% les plus riches. Encore une fois, la quasi-totalité des autres revenus sont des revenus d'aides et prises en charge ou d'autres revenus réguliers, entre 90 et 99% pour ces types de revenus, selon la strate ou le niveau de vie du ménage.

Tableau 37. Autres revenus du ménage par strate et par décile (en % et mio fcfa)

	Autres revenus	Mendicité	Aides et prise en charge	Autres revenus réguliers	Autres revenus irréguliers
Bamako	25	0	89	9	1
Autre urbain	17	1	95	4	1
Rural	61	0	97	2	1
D1	2	0	99	0	1
D2	3	0	99	0	1
D3	4	0	98	0	1
D4	6	1	96	0	2
D5	8	0	99	0	1
D6	10	1	96	2	2
D7	10	0	98	0	1
D8	13	0	98	1	1
D9	19	0	94	6	1
D10	29	0	90	9	1
Total (mio fcfa)	303 806	533	288 771	11 399	3
% total	100	0	95	4	1

Source: EMOPP 2014

La part d'un ménage dans les autres revenus augmente avec le niveau d'éducation de son chef, les 71% revenant aux ménages des sans instruction, les 13% aux ménages des chefs de niveau fondamental 1. Les niveaux, fondamental 2, secondaire et supérieur ont respectivement 5%, 6% et 5%. Bien que le revenu total d'aides et prise en charge soit la principale composante, à tous les niveaux d'éducation de chef de ménages, le poids des autres revenus réguliers n'est pas négligeable pour les niveaux fondamental 1 (9%), secondaire (9%) ou supérieur (10%). On aura remarquer le poids négligeable des revenus de mendicité dans le total, de tels revenus totalisant néanmoins 533 millions fcfa par an pour l'ensemble de la population, 31 fcfa annuels par habitant. Les ménages dirigés par un homme comptent pour 88% des autres revenus du ménage contre 12% pour les ménages dirigés par une femme. Le poids des revenus d'aides et prise en charge est de 95% pour les ménages des hommes et 92% pour les ménages des femmes.

Tableau 38. Autres revenus du ménage par sexe et éducation du chef de ménage (en % et mio fcfa)

	Autres revenus	Mendicité	Aides et prise en charge	Autres revenus réguliers	Autres revenus irréguliers
Homme	88	0	95	3	1
Femme	12	0	92	6	2
Aucun niveau	71	0	97	2	1
Maternel	0	0	100	0	0
Fondamental 1	13	0	90	9	1
Fondamental 2	5	0	94	4	2
Secondaire	6	0	90	9	1
Supérieur	5	0	89	10	0
Total (mio fcfa)	303 806	533	288 771	11 399	3 102

Source: EMOPP 2014

Les autres revenus totaux des ménages reviennent à 17 453 fcfa par an et par tête dont 16 589 fcfa de revenu d'aides et prise en charge et 655 fcfa d'autres revenus réguliers. La moyenne des autres revenus à Bamako (33 488 fcfa) comprend 29 831 francs de revenus d'aides et prise en charge, 3 153 fcfa d'autres revenus réguliers et 497 fcfa d'autres revenus irréguliers. Ce sont les plus grandes moyennes de tous les milieux. Les autres milieux urbain et rural suivent avec respectivement 22 921 fcfa et 13871 fcfa comme moyennes d'autres revenus du ménage. Les revenus moyens augmentent le long des déciles, qu'il s'agisse des autres revenus du ménage ou de sa principale composante, le revenu d'aides ou prise en charge.

Tableau 39. Autres revenus moyens du ménage par strate et par décile (en fcfa)

	Autres revenus	Mendicité	Aides et prise en charge	Autres revenus réguliers	Autres revenus irréguliers
Bamako	33 488	9	29 831	3 153	497
Autre urbain	22 921	129	21 720	873	200
Rural	13 871	19	13 493	214	144
D1	3 440	11	3 404	0	24
D2	5 420	3	5 347	5	66
D3	7 264	21	7 154	0	90
D4	9 368	134	9 013	4	217
D5	13 262	0	13 169	0	93
D6	16 394	122	15 681	314	277
D7	17 479	14	17 214	73	178
D8	21 621	0	21 197	216	208
D9	31 939	0	29 869	1 798	272
D10	48 822	0	43 996	4 296	531
Total	17 453	31	16 589	655	178

Source: EMOPP 2014

Les autres revenus moyens sont les plus élevés dans les ménages dont le chef a un niveau d'éducation supérieur (35 713 fcfa) et les plus bas dans les ménages des chefs sans instruction. (16 202 fcfa). Entre ces 2 niveaux, la moyenne connaît des hauts et des bas quand le niveau d'éducation du chef de ménage augmente. Une situation semblable se présente quant à la composante principale des autres revenus du ménage à savoir les revenus d'aides et prise en charge. Les revenus moyens des ménages dirigés par une femme sont supérieurs à ceux des ménages dirigés par un homme, 37 414 fcfa contre 16 300 fcfa de moyenne des autres revenus du ménage et 34 400 fcfa contre 15 560 fcfa de moyenne des revenus d'aides et prise en charge.

Tableau 40. Autres revenus moyens du ménage par sexe et éducation du chef de ménage (en fcfa)

	Autres revenus	Mendicité	Aides et prise en charge	Autres revenus réguliers	Autres revenus irréguliers
Aucun niveau	16 202	38	15 698	306	160
Maternel	29 378	0	29 320	0	58
Fondamental 1	18 939	11	17 010	1 733	185
Fondamental 2	16 347	0	15 438	581	329
Secondaire	26 594	0	23 824	2 450	320
Supérieur	35 713	0	31 963	3 576	174
Homme	16 300	31	15 560	557	151
Femme	37 414	21	34 400	2 344	648
Total	17 453	31	16 589	655	178

Source: EMOPP 2014

3. Distribution du revenu des ménages

A l'instar de la pauvreté, la mesure de l'inégalité s'opère à l'aide de plusieurs indicateurs dont la plupart ont été développés à partir de la courbe de Lorenz qui représente le pourcentage cumulé du revenu en fonction du pourcentage cumulé de la population. Si les indicateurs de pauvreté concernent la queue de la distribution, les indicateurs d'inégalité concernent toute la population pour relativiser les positions des individus, d'où la maxime: "Il y a peu de personnes qui ont beaucoup et beaucoup de personnes qui ont peu". Selon Kuznets, l'inégalité croît au fur et à mesure de la croissance d'un pays jusqu'à un certain niveau de développement puis décroît à partir de là, soit une courbe en U renversé (Flückiger et al, 2005).

A l'instar des indicateurs de pauvreté, les mesures de l'inégalité doivent satisfaire un certain nombre de propriétés ou axiomes (Flückiger et al, 2005), entre autres:

- l'indépendance de la taille de la population ou invariance à l'échelle
- la symétrie i.e. l'inégalité doit restée inchangée si deux individus changent de place
- la décomposabilité par sous-groupes
- la sensibilité au transfert (ou principe des transferts de Pigou et Dalton) i.e. l'inégalité doit baisser si un transfert a lieu entre un riche et un pauvre, "Toute mesure d'inégalité doit respecter le principe selon lequel chaque fois qu'un revenu est transféré entre deux personnes, les inégalités diminuent (augmentent) si le donateur a un revenu plus (moins) élevé que le bénéficiaire" (Ravallion p. 45).

La décomposabilité suppose qu'on distingue S sous-groupes de la population avec $\sum_{j=1}^S n_j = n$ alors, l'indice d'inégalité se décompose en deux composantes (une intragroupe et une intergroupe) tel que

$$I = \underbrace{\sum_{j=1}^S W_j I_j}_{\text{composante intragroupe}} + \underbrace{B}_{\text{composante intergroupe}}$$

La composante B est un indice d'inégalité calculé sous l'hypothèse que chaque individu du groupe j ($j = \overline{1, S}$) a un revenu égal au revenu moyen de son groupe $\left(\mu_j = \frac{1}{n_j} \sum_{k=1}^j Y_k \right)$ tandis que le coefficient de pondération de la

composante intragroupe est donnée par: $W_j = \frac{n_j}{n} \left(\frac{\mu_j}{\mu} \right)^\alpha$

La littérature (Flückiger et al, 2005) distingue 3 grandes classes d'indices d'inégalité, à savoir:

- les mesures statistiques de dispersion
- les indices d'entropie généralisée
- les indices Atkinson-Kolm-Sen.

3.1. Indicateurs statistiques d'inégalité de revenu

Les indicateurs statistiques d'inégalité de revenu comprennent les quantiles (dont les déciles) et les mesures statistiques de dispersion comprenant à leur tour (i) l'indice de Gini, (ii) la variance, (ii) le coefficient de variation et (iii) les rapports de quantiles ou ratios de dispersion des quantiles e.g. Q90/Q10 ou Q80/Q20. Les représentations graphiques les plus utilisées pour les mesures d'inégalité sont (Flückiger et al, 2005) la distribution de fréquences, la distribution de fréquences cumulées, la courbe de Lorenz ou le lien entre les parts cumulées de dépenses et les parts cumulées de la population.

3.1.1. Déciles de revenu

Les déciles sont les valeurs qui partagent la distribution en 10 parties d'effectifs égaux. Le premier est le seuil en dessous duquel se trouvent les 10% de ménages ayant le plus faible revenu et le dernier est le seuil au-dessus duquel se situent les 10% des ménages ayant le plus haut revenu (Insee, 2012).

Au Mali, les pauvres (D1 à D4) constituent 40% de la populations mais ne pèsent que pour 14% dans le revenu total des ménages, 14% dans le revenu d'activités, 10% dans le revenu de patrimoine, 12% dans les transferts et dons et 15% dans les autres revenus. La classe moyenne (D5 à D9, soit 50% de la population) vaut 54% du revenu total des ménages, 55% du revenu total d'activités, 47% du revenu de patrimoine, 49% des transferts et dons et 60% des autres revenus. Quant aux riches (D10, 10% de la population), ils accaparent 32% du revenu total du ménage, 33% du revenu total d'activités, 43% du revenu de patrimoine, 40% des transferts et dons et 26% des autres revenus.

La part des différentes composantes du revenu est comparable à la part de population pour la classe moyenne. Ce n'est pas le cas pour les pauvres ni pour les riches et ces deux groupes ont des ordres de grandeur inverses entre les parts de revenu et de population. Les pauvres pèsent plus dans la population que dans les différents revenus du ménage contrairement aux riches qui pèsent plus dans les différents revenus que dans la population.

Tableau 41. Distributions des revenus par déciles (en % et millions fcfa)

	Revenu du ménage	Revenu d'activité	Revenu de patrimoine	Transferts et dons	Autres revenus
D1	1	1	0	2	2
D2	3	3	3	4	3
D3	4	4	2	3	4
D4	6	6	5	3	6
D5	7	7	6	6	8
D6	8	8	5	8	10
D7	10	10	6	9	10
D8	12	13	11	8	13
D9	17	17	19	18	19
D10	32	33	43	40	26
Total (mio fcfa)	2 404 101	1 944 497	25 930	129 868	303 806

Source: EMOPP 2014

3.1.2. Rapports interquantiles

A partir des déciles, plusieurs ratios (ou rapports interquantiles) peuvent être établis comme par exemple le rapport de D10 sur D1 qui suggère ici que les 10% les plus riches gagnent en moyenne 26 fois plus que les 10% les plus pauvres. Ce rapport est le même pour les transferts et dons, mais de 29 pour le revenu d'activités, de 282 pour le revenu de patrimoine et de 14 pour les autres types de revenus (réguliers et irréguliers). On peut établir des rapports similaires sur la base non pas des déciles mais des classes de revenus que sont les pauvres (les 4 premiers déciles), la classe moyenne (les 5 déciles suivants) scindée à son tour en classe moyenne inférieure (déciles 5 à 7) et

classe moyenne supérieure (déciles 8 et 9), et enfin les riches (le dernier décile de revenu, D10).

En désignant ces différentes classes par G1, G2 et G3 respectivement G4, on s'aperçoit que les riches gagnent 10 fois plus de revenu total que les pauvres, 3 fois plus que la classe moyenne, à raison de 4 fois plus que sa couche inférieure et 2 fois plus que sa couche supérieure. La classe moyenne à son tour gagne 3 fois plus que les pauvres dont la moyenne inférieure 2 fois plus et la moyenne supérieure 4 fois plus.

Tableau 42. Rapports interquantiles des distributions de revenu

	Revenu total	Revenu d'activité	Revenu de patrimoine	Transferts et dons	Autres revenus
D10/D1	26.0	28.7	281.6	26.0	14.2
Riches/Pauvres	10.0	9.9	17.2	16.4	7.7
Riches/Classe moyenne	3.2	3.2	4.8	4.6	2.4
Riches/ Classe moyenne inférieure	4.3	4.3	8.0	6.0	3.1
Riches/ Classe moyenne supérieure	2.3	2.3	3.0	3.4	1.8
Classe moyenne/Pauvres	3.1	3.1	3.6	3.6	3.2
Classe moyenne supérieure /Pauvres	4.3	4.3	5.7	4.9	4.2
Classe moyenne inférieure /Pauvres	2.3	2.3	2.2	2.7	2.5

Source: EMOPP 2014

3.1.3. Coefficient de variation

L'écart-type du revenu total du ménage est de 220 945 fcfa autrement dit les observations de revenu sont plus grandes ou plus petites que la moyenne, avec un écart moyen de plus ou moins 220 945 fcfa. On peut relever deux constats majeurs, d'une part l'écart moyen autour de la moyenne est d'autant plus grand que l'on va dans les déciles supérieurs et d'autre part le revenu total et le revenu d'activité sont plus dispersés autour de leur moyenne que les autres composantes du revenu total. Le revenu du patrimoine est le moins dispersé, 18 095 fcfa d'écart-type, suivi des autres revenus avec un écart type de 48 204 fcfa.

Tableau 43. Ecart-types de revenu par décile (en fcfa)

	Revenu total	Revenu d'activité	Revenu de patrimoine	Transferts et dons	Autres revenus
D1	12 039	11 788	1 090	3 257	8 240
D2	10 656	16 507	4 300	7 139	14 102
D3	12 585	20 860	3 335	7 168	18 757
D4	16 213	26 002	6 179	7 132	23 058
D5	18 151	30 882	6 453	14 713	26 502
D6	23 044	37 733	4 375	15 098	32 962
D7	28 858	43 974	6 092	21 417	34 447
D8	33 537	50 118	9 659	25 360	38 073
D9	44 248	73 951	21 291	40 968	51 713
D10	372 450	364 762	38 254	116 728	86 478
Total	220 945	201 206	18 095	52 253	48 204

Source: EMOPP 2014

En divisant les écarts type par les moyennes, on se rend compte que le revenu de patrimoine connaît la plus forte variabilité avec un coefficient de variation de 12.1, suivi des transferts et dons, 7 et des autres revenus, 2.8. Le revenu total et le revenu d'activités qui ont pourtant les plus grands écart-types sont de moindre variabilité au regard de leur coefficient de variation, respectivement 1.6 et 1.8. Les plus fortes variabilités ne sont plus pour les déciles supérieurs mais au contraire pour certains types de revenus, les plus fortes variabilités s'observent dans les déciles les plus pauvres, c'est le cas pour le revenu de patrimoine où le coefficient de variation atteint 47 dans le décile 1 et pour les autres revenus où le coefficient de variation le plus élevé (2.6) est pour les déciles 2 et 3.

Tableau 44. Coefficient de variation par décile

	Revenu total	Revenu d'activité	Revenu de patrimoine	Transferts et dons	Autres revenus
D1	0.7	0.9	47.0	2.6	2.4
D2	0.3	0.5	9.6	2.7	2.6
D3	0.2	0.5	9.3	3.5	2.6
D4	0.2	0.4	8.9	3.5	2.5
D5	0.2	0.4	7.9	3.3	2.0
D6	0.2	0.5	5.6	2.7	2.0
D7	0.2	0.4	7.1	3.3	2.0
D8	0.2	0.4	6.1	4.2	1.8
D9	0.2	0.4	7.7	3.1	1.6
D10	0.8	1.0	5.9	3.6	1.8
Total	1.6	1.8	12.1	7.0	2.8

Source: EMOPP 2014

En résumé et au regard du coefficient de variation, les plus grandes inégalités sont le revenu de patrimoine (encore plus dans les déciles inférieurs que dans les déciles supérieurs) suivi des transferts et dons, les plus faibles par contre sont dans les revenus d'activités ainsi que dans le

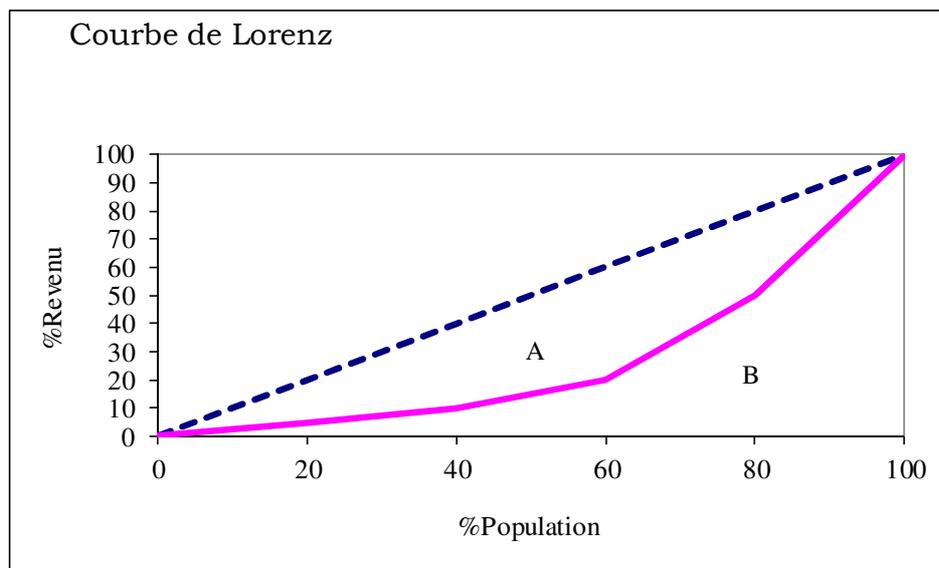
revenu total. Il y a moins d'égalité dans le revenu total que dans chacune des ses composantes et l'inégalité dans ce revenu total est plus accentuée aux deux extrémités de la distribution qu'à son centre.

3.1.4. Indice de Gini

Sur le graphique (courbe de Lorenz), l'indice de Gini est le rapport de la surface A à la surface totale A+B (Flückiger et al, 2005), soit:

$$I_G = \frac{A}{A+B} = \frac{A}{\frac{1}{2}} = 2A = 2\left(\frac{1}{2} - B\right) = 1 - 2B$$

Cet indicateur est ainsi égal, par définition, à 2 fois la surface comprise entre la courbe de Lorenz et la ligne de distribution égalitaire ou uniforme.



A défaut de disposer de la fonction continue de distribution de revenu mais plutôt du revenu par tranches comme par exemple par déciles, l'indice de Gini est approximé par la formule de Brown (Flückiger et al, 2005), à savoir:

$$I_G = 1 - \sum_{k=1}^n (X_k - X_{k-1})(Y_k + Y_{k-1})$$

où X est la part cumulée de la population
 Y la part cumulée du revenu
 n le nombre de tranches de revenu

L'indice de Gini est l'indicateur le plus utilisé, compris entre 0 et 1 (dans bien d'applications plutôt entre 0.2 et 0.5) quoiqu'il ne fasse pas de différence entre une inégalité dans les bas revenus et une inégalité dans les hauts revenus. L'indice d'Atkinson permet de tenir compte de ces différences et de considérer l'importance que la société attribue à l'inégalité. Amartya Sen a proposé une "fonction de bien-être" égale à $PIB(1 - I_G)$ comme alternative à la médiane.

Les calculs sur les données de l'EMOP 2014 donnent un coefficient de Gini de 0.58 indiquant que la distribution du revenu total est très inégalitaire au Mali. En effet, ce coefficient est supérieur à 0.5 qui est généralement la limite supérieure obtenue dans la littérature empirique.

3.2. Indices d'entropie et Atkinson-Kolm-Sen

Les indices d'entropie généralisée prennent la forme (Flückiger et al, 2005):

$$(1) \quad GE(\alpha) = \frac{1}{\alpha(\alpha-1)} \left[\frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \left(\frac{Y_i}{\bar{Y}} \right)^\alpha - 1 \right]$$

où n la population
 Y_i le revenu du ménage i
 \bar{Y} le revenu moyen
 α le paramètre d'aversion à l'inégalité

Pour différentes valeurs de α , on a différents indices d'inégalité¹.

$$(2) \text{ Pour } \alpha = 1 \quad GE(1) = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \frac{Y_i}{\bar{Y}} \ln \left(\frac{Y_i}{\bar{Y}} \right) \text{ on obtient l'entropie de Shannon.}$$

$$(3) \text{ Pour } \alpha = 0 \quad GE(0) = -\frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \ln \left(\frac{Y_i}{\bar{Y}} \right) = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \ln \left(\frac{\bar{Y}}{Y_i} \right) \text{ c'est l'Indice de Theil.}$$

Lorsque le revenu est distribué de façon égalitaire ($Y_i = \bar{Y}$) alors $GE(\alpha) = 0$

L'Indice de Theil, lorsque $\alpha = 0$, "permet de mesurer la contribution d'un facteur donné à l'inégalité totale" et "d'exprimer l'inégalité au sein d'un groupe socioéconomique ainsi que l'inégalité entre les différents groupes sociaux"(Royaume du Maroc, 2002).

¹ POUR $\alpha = 2$ $GE(2) = \frac{1}{2} \left[\frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \left(\frac{Y_i}{\bar{Y}} \right)^2 - 1 \right] = \frac{1}{2} \left(\frac{\sigma}{\mu} \right)^2 = \frac{1}{2} K^2$ MOITIE DU CARRE DU COEFFICIENT DE VARIATION

Les indices Atkinson-Kolm-Sen (AKS) ont la forme générale (Flückiger et al, 2005):

$$A(\alpha) = 1 - \left[\frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \left(\frac{Y_i}{Y} \right)^\alpha \right]^{\frac{1}{\alpha}} \quad \text{avec} \quad \alpha \leq 1 \quad \text{et} \quad \alpha \neq 0$$

Pour la valeur $\alpha = 0$, l'indice AKS devient $A(0) = 1 - \exp\left(\frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \ln\left(\frac{Y_i}{Y}\right)\right)$ soit l'indice de Mac-Rae qui est interprété comme une demande de revenu.

Comme pour le coefficient de variation, les indices d'entropie et d'Atkinson-Kolm-Sen montrent moins d'inégalité dans le revenu total des ménages que dans chacune de ses composantes à l'exception des autres revenus (ni d'activités, ni de patrimoine, ni sous forme de transferts et dons). L'indice de Theil est supérieur à AKS et à celui de Shannon, pour tout revenu ainsi que pour le total, sauf pour les transferts et dons où il est devancé par Shannon. L'inégalité de revenu au Mali est conforme à l'inégalité du revenu d'activité. Par contre l'inégalité est plus accentuée les transferts et dons et surtout pour les revenus de patrimoine et plutôt atténuée pour les autres revenus

Tableau 45. Indices d'entropie et Atkinson-Kolm-Sen

	Revenu total du ménage	Revenu total d'activité	Revenu de patrimoine	Revenu total de transferts et dons	Autres revenus
Shannon	0.33	0.33	0.56	0.53	0.26
Theil	0.37	0.38	0.72	0.45	0.28
AKS	0.31	0.31	0.51	0.36	0.24

Pour un certain nombre d'indices, l'inégalité peut être décomposée selon le milieu de résidence, la région, la taille du ménage, le niveau d'instruction du chef de ménage, la profession du chef de ménage et la branche d'activité du chef de ménage. En retenant que la strate (Bamako, autre urbain, rural), les classes de revenu (pauvre, moyen inférieur, moyen supérieur et riche) et les déciles, les données de l'EMOP 2014 permettent de décomposer le carré du coefficient de variation, correspondant à l'indice d'entropie pour $\alpha = 2$, en inégalités intragroupe et intergroupe, non pas entre ménages mais entre individus. Ainsi par strate, la composante intragroupe est de 98% contre seulement 2% pour la composante intergroupe. C'est dire qu'en rapprochant les strates ou en réduisant l'inégalité entre elles, on ne réduirait que de 2% l'inégalité entre les individus. La politique doit plutôt tendre vers la réduction de l'inégalité à l'intérieur de chaque strate ce qui réduirait de beaucoup l'inégalité entre individus. Cela donne un peu plus de sens à la décentralisation voire à la régionalisation où le développement régional contribuerait plus à la réduction des inégalités individuelles que le nivellement du développement des régions par un organisme central.

Tableau 46a. Décomposition (Revenu individuel total) de l'inégalité

		Coefficient de variation	Carré du coefficient	W	Carré * W	Contribution intragroupe	Contribution intergroupe
Strate	Bamako	2.23	4.98	0.42	2.07		
	Autre urbain	2.59	6.71	0.24	1.63		
	Rural	2.69	7.24	0.48	3.46		
	Total	2.70	7.29		7.15	98%	2%
Revenu	Classe pauvre	2.84	8.08	0.05	0.42		
	Classe moyenne inférieure	2.19	4.81	0.21	0.99		
	Classe moyenne supérieure	1.84	3.40	0.42	1.42		
	Classe riche	1.93	3.74	1.01	3.77		
	Total	2.70	7.29		6.18	85%	15%
Décile de revenu	D1	3.14	9.85	0.00	0.02		
	D2	2.68	7.17	0.01	0.07		
	D3	2.54	6.46	0.02	0.12		
	D4	2.53	6.38	0.03	0.20		
	D5	2.32	5.38	0.05	0.25		
	D6	2.28	5.18	0.07	0.35		
	D7	2.00	4.00	0.10	0.39		
	D8	1.89	3.58	0.15	0.54		
	D9	1.77	3.15	0.28	0.87		
	D10	1.93	3.74	1.01	3.77		
	Total	2.70	7.29		6.58	90%	10%

La réduction de l'inégalité entre classes de revenu réduirait de 15% l'inégalité totale tandis que la réduction des inégalités intraclasse contribuerait davantage à la réduction de l'inégalité dans le pays. Il en est de même pour les déciles où le rapprochement des déciles contribuerait seulement de 10% à la réduction de l'inégalité totale. S'agissant du revenu d'activités la composante intergroupe perd encore en importance rendant plus pertinentes les politiques non pas de rapprochement des strates, des classes ou déciles de revenu mais de réduction des inégalités en leurs propres seins, soit des politiques spatiales ou ciblées de développement économique.

Tableau 46b. Décomposition (Revenu individuel d'activités) de l'inégalité

		Coefficient de variation	Carré du coefficient	W	Carré * W	Contribution intragroupe	Contribution extragroupe
Strate	Bamako	2.59	6.70	0.40	2.67		
	Autre urbain	2.97	8.84	0.23	2.01		
	Rural	3.04	9.25	0.49	4.57		
	Total	3.06	9.37		9.25	99%	1%
Revenu	Classe pauvre	3.14	9.89	0.05	0.53		
	Classe moyenne inférieure	2.47	6.12	0.21	1.26		
	Classe moyenne supérieure	2.12	4.49	0.42	1.88		
	Classe riche	2.25	5.07	0.99	5.03		
	Total	3.06	9.37		8.70	93%	7%
Décile de revenu	D1	3.45	11.92	0.00	0.02		
	D2	2.93	8.61	0.01	0.09		
	D3	2.81	7.88	0.02	0.15		
	D4	2.77	7.68	0.03	0.26		
	D5	2.57	6.63	0.05	0.31		
	D6	2.57	6.60	0.07	0.43		
	D7	2.28	5.19	0.10	0.51		
	D8	2.13	4.54	0.16	0.72		
	D9	2.08	4.31	0.27	1.15		
	D10	2.25	5.07	0.99	5.03		
	Total	3.06	9.37		8.68	93%	7%

4. Analyse multivariée du niveau de vie des ménages

Dans la littérature, l'analyse économétrique des déterminants du niveau de vie se fait à l'aide de différents modèles dont (i) les modèles logistiques dichotomiques (Oquadika, 2009) avec comme variable dépendante la pauvreté monétaire du ménage et comme facteurs explicatifs un certain nombre de variables caractérisant, d'une part le chef de ménage (âge, âge au carré, niveau d'instruction, statut matrimonial, sexe) et d'autre part le ménage dans son ensemble (taille, proportion d'actifs dans le ménage, etc.), (ii) les modèles logistiques de type multinomial (BIT, 2005) mesurant le niveau de vie des ménages par le logarithme des chances d'appartenir à l'un des composantes sociales multiples e.g. les pauvres, les intermédiaires et les riches.

4.1. Déterminants du niveau de vie des ménages

Dans la présente étude, on distingue 3 groupes de variables susceptibles d'expliquer le niveau de vie du ménage. Ce sont les variables relatives à l'environnement (milieu de résidence) du ménage, les variables caractérisant le chef de ménages et enfin les variables décrivant la structure du ménage dans son ensemble. L'environnement du ménage est caractérisé par son milieu de résidence qui peut être simplement urbain ou rural. Mais dans notre cas, la distinction est faite entre le district de Bamako, qui offre plus d'opportunités économiques et le reste du milieu urbain du pays qui, à son tour, est quelque peu différent du milieu rural tant du point de vue de l'activité économique que des réseaux sociaux de solidarité. La distinction pourrait aussi se faire entre les régions administratives du pays qui ont des situations géographiques, des climats, des ressources minières ou hydrauliques, etc. différents, constituant ainsi des atouts pour les unes et des handicaps pour les autres.

Parmi les caractéristiques du chef de ménage on retient le sexe, le statut matrimonial, l'âge, l'éducation et le statut de travail. Le statut matrimonial peut être, marié monogame, marié polygame, union libre, célibataire, divorcé/séparé ou veuf. L'âge est exprimé en nombre d'années et sa prise en compte pourrait se justifier par les théories de Modigliani sur le cycle de vie patrimonial (Testenoire, 2011). L'éducation est prise en compte à travers deux variables, le niveau d'éducation (cycles achevés) et le dernier diplôme obtenu par le chef de ménage. Le statut de travail est décliné en inactif, chômeur, indépendant agricole, indépendant non agricole, salarié informel, salarié privé formel, salarié public formel. Chacune de ses variables peut, à travers divers truchements, influencer positivement ou négativement le niveau de vie du ménage.

La démographie du ménage est de nature à influencer son niveau de vie. Le nombre, l'âge et la qualité des personnes membres d'un ménage sont des variables qui entrent en ligne de compte dans la formation de son revenu et la définition de ses besoins à satisfaire d'où leurs effets sur le niveau de vie réel du ménage. Pour cela, en plus de la taille du ménage, les proportions d'actifs occupés, de salariés, d'inactifs, de chômeurs, d'enfants de moins de 5 ans et d'enfants de moins de 15 ans ont été introduites comme variables explicatives.

4.2. Modélisation de la probabilité d'appartenir à une classe de revenu

Selon le revenu par tête dans leur ménage d'appartenance, les individus ont été appariés en "pauvre", "classe moyenne inférieure", "classe moyenne supérieure" et "riche". La probabilité d'appartenir à l'une ou l'autre classe a ensuite été estimée, sur le logiciel SPSS, à l'aide d'un modèle Logit ordonné multinomial avec comme variables explicatives celles indiquées dans plus haut. Le but de la régression logistique est de vérifier si des variables indépendantes peuvent permettre de prédire une variable dépendante à des niveaux supérieurs au hasard (Desjardins, 2005). Il s'agit de trouver un compromis acceptable entre forte sensibilité et forte spécificité, la sensibilité étant la capacité à prédire un évènement et la spécificité la capacité à prédire un non-évènement (Tenenhaus, 2007). Par exemple, la sensibilité peut mesurer la capacité à diagnostiquer les malades parmi les malades et la spécificité la capacité à reconnaître les non-malades parmi les non-malades. Le risque de diagnostiquer un malade parmi les non-malades s'en déduit.

Le principe de la méthode est de calculer les coefficients de régression de façon itérative, i.e. à partir de certaines valeurs de départ, vérifier si les log chances estimés sont bien ajustés aux données, corriger les coefficients, réexaminer le bon ajustement des valeurs estimées, etc. jusqu'à ce qu'aucune correction ne puisse atteindre un meilleur résultat (Desjardins, 2005). La méthode a l'avantage de ne pas exiger une distribution normale des prédictors ni l'homogénéité des variances cependant, elle nécessite d'examiner les corrélations entre les prédictors avant de procéder à l'élaboration du modèle car elle est très sensible à la multicolinéarité entre prédictors. Lorsque certains prédictors sont fortement corrélés, il est préférable d'en éliminer puisqu'il s'agit probablement de variables redondantes.

Les valeurs des pseudo R^2 , Cox and Snell de 0,406, Nagelkerke de 0,435 et dans une moindre mesure MCFadden de 0,192, tous 3 fournis dans l'output du logiciel montrent une certaine association entre les variables indépendantes et la variable dépendante. Ces valeurs trouvées, dans les

limites des résultats généralement rencontrés dans la littérature empirique, représentent des estimations de la variance expliquée par le modèle. Plus elles sont élevées, plus la probabilité prédite par le modèle s'approche de la valeur observée.

Le test de ratio de vraisemblance montre que l'introduction de certaines variables explicatives (telles que la strate, le sexe, le statut matrimonial et de travail du chef de ménage, la taille et la structure du ménage) apporte significativement à l'explication de la variance de la variable dépendante tandis que le rajout d'autres variables (l'âge, l'éducation et le diplôme du chef de ménage) n'y apporte pas grande chose.

Tableau 47. Tests de ratio de vraisemblance

Effets des facteurs	Likelihood Ratio Tests		
	Chi-Square	df	Sig.
Constante	0.000	0	
Zone de résidence	214.691	6	.000
Sexe du chef de ménage	34.934	3	.000
Statut matrimonial du chef de ménage	66.584	15	.000
Education du chef de ménage	17.318	12	.138
Diplôme du chef de ménage	6.629	12	.881
Statut de travail du chef de ménage	380.476	18	.000
Age du chef de ménage	5.983	3	.112
Taille du ménage	162.424	3	.000
Proportion d'actifs occupés dans le ménage	27.285	3	.000
Proportion de salariés dans le ménage	90.369	3	.000
Proportion d'inactifs dans le ménage	18.444	3	.000
Proportion de chômeurs dans le ménage	277.468	3	.000
Proportion d'enfants de moins de 5 ans	9.349	3	.025
Proportion d'enfants de moins de 15 ans	96.196	3	.000

La lecture des résultats de la régression nécessite de définir, au préalable la notion de Odds-ratio, coefficients B dans le tableau de résultats. Egalement appelé rapport des chances, rapport des cotes ou risque relatif rapproché, c'est une mesure statistique exprimant le degré de dépendance entre des variables aléatoires qualitatives. Dans la régression logistique, il mesure l'effet d'un facteur sur la variable dépendante. Il est toujours supérieur ou égal à zéro et s'il est égal ou proche de 1, l'évènement est indépendant du groupe tandis que s'il est supérieur à 1, l'évènement est plus fréquent dans le premier groupe que dans le deuxième et enfin s'il est inférieur à 1, l'évènement est moins fréquent dans le premier groupe que dans le deuxième.

A titre d'illustration, la probabilité pour un individu d'être pauvre est significativement impactée par le milieu de résidence, la taille et la qualité des membres de ce ménage. De même, le sexe, le statut matrimonial et le statut de travail de son chef influencent significativement la probabilité pour

le ménage de tomber dans la pauvreté. Par contre, l'âge du chef de ménage n'agit pas significativement sur la probabilité qu'un ménage soit pauvre.

Tableau 48. Régression logistique (Coefficients de régression de la probabilité d'être pauvre)

	B=log(Odd-ratio)	Std. Error	Wald	df	Sig.	Exp(B)
Constante	-8.231	.943	76.186	1	.000	
Bamako	-2.529	.211	143.484	1	.000	.080
Autre urbain	-.966	.132	53.557	1	.000	.380
Milieu rural (Référence)	0			0		
Age du chef de ménage	.004	.004	.617	1	.432	1.004
Femme	1.545	.276	31.334	1	.000	4.689
Homme (Référence)	0			0		
Marié monogame	.754	.294	6.579	1	.010	2.126
Marié polygame	.483	.303	2.545	1	.111	1.621
Union libre	4.564	.774	34.762	1	.000	95.957
Célibataire	1.416	.487	8.435	1	.004	4.119
Divorcé/séparé	1.429	.536	7.111	1	.008	4.175
Veuf (Référence)	0			0		
Inactif	3.558	.635	31.384	1	.000	35.097
Chômeur	5.610	.722	60.302	1	.000	273.012
Indépendant agricole	3.732	.628	35.276	1	.000	41.754
Indépendant non agricole	1.940	.622	9.710	1	.002	6.955
Salarié informel	3.079	.636	23.426	1	.000	21.731
Salarié privé formel	.783	.829	.891	1	.345	2.187
Salarié public formel (Référence)	0			0		
Taille du ménage	.175	.016	117.863	1	.000	1.191
Proportion d'actifs occupés	-.005	.003	2.990	1	.084	.995
Proportion de salariés	-.123	.023	28.144	1	.000	.884
Proportion d'inactifs	.011	.003	16.187	1	.000	1.011
Proportion de chômeurs	-.145	.012	147.339	1	.000	.865
Proportion d'enfants de moins de 5 ans	.011	.004	8.516	1	.004	1.011
Proportion d'enfants de moins de 15 ans	.026	.003	78.988	1	.000	1.026

Toutes choses étant égales par ailleurs, la proportion d'enfants de moins de 15 ans fait augmenter la probabilité d'être pauvre, de 2.6% ($=1.026-1=2.6\%$) si la proportion augmente de 1%. La résidence à Bamako ou dans autre milieu urbain, comparativement à la résidence en milieu rural, diminue la probabilité d'être pauvre. La diminution est de 92% ($0.080-1$) pour Bamako et de 62% ($0.380-1$) pour autre milieu urbain. Par référence à un chef de ménage veuf, les autres statuts matrimoniaux (marié monogame, marié polygame, en union libre, célibataire ou divorcé) ont tendance à augmenter significativement la probabilité d'être pauvre. Mais, il faut signaler que l'effet du statut marié polygame n'est significatif qu'au seuil de 11% contre 1% et moins pour les autres statuts.

Tous les statuts de travail (inactif, chômeur, indépendant agricole, indépendant non agricole, salarié informel) du chef de ménage augmentent significativement la probabilité de pauvreté du ménage, comparaison faite au statut de salarié public formel. L'effet d'augmentation des "chances" de pauvreté est particulièrement important pour les inactifs, les chômeurs, les indépendants agricoles et les salariés privés informels. Etre dirigé par un salarié privé formel plutôt que par un salarié public formel n'augmente pas

significativement la probabilité d'être pauvre, le caractère formel de l'emploi n'est pas altéré par le secteur d'activité, public ou privé.

La taille du ménage, les proportions d'inactifs, d'enfants de moins de 5 ans et d'enfants de moins de 15 ans ont tendance à augmenter la probabilité pour un ménage de tomber dans la pauvreté. Une personne supplémentaire dans le ménage augmente de 19%, la probabilité pour tout le ménage de tomber dans la pauvreté. La probabilité de tomber dans la pauvreté augmente de 1% suite à une augmentation unitaire de la proportion d'inactifs ou de la proportion d'enfants de moins de 5 ans et une augmentation unitaire de la proportion d'enfants de moins de 15 ans accroît la probabilité de pauvreté de 3%. Au contraire, les proportions d'actifs occupés, de salariés et de chômeurs ont tendance à diminuer les "chances" de pauvreté, respectivement de 0.5%, 2% et 4% suite à une augmentation unitaire de ces déterminants.

Dans l'ensemble, le modèle prédit correctement moins de la moitié (48%) de la classification observée des individus. Autrement dit, les ménages pour lesquels la prédiction de classe est identique à l'observation de classe constituent 48% de la population. Le plus fort taux de prédiction correcte est pour les pauvres (75%) suivi des riches 54%, de la classe moyenne supérieure (38%), les éléments de la classe moyenne inférieure étant les moins bien prédits (25%). Ces chiffres équivalent à des erreurs de prédiction de 25% sur les pauvres, 75% sur la classe moyenne inférieure, 62% sur la classe moyenne supérieure et 46% sur les riches.

Tableau 49. Classification du modèle Logit multinomial

		Prédit						
		Classe pauvre	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe riche	Total	Total %	Pourcentage correct
Observé	Classe pauvre	1 400	280	161	39	1 880	31.3%	74.5%
	Classe moyenne inférieure	796	416	384	60	1 656	27.6%	25.1%
	Classe moyenne supérieure	402	279	560	244	1 485	24.7%	37.7%
	Classe riche	117	62	278	526	983	16.4%	53.5%
	Total	2 715	1 037	1 383	869	6 004		48.3%
	Total %	45.2%	17.3%	23.0%	14.5%			
	Sensitivité	51.6%	40.1%	40.5%	60.5%			
	Spécificité	14.6%	25.0%	20.0%	8.9%			
Erreur		25.5%	74.9%	62.3%	46.5%			

Il y a 45% de ménages pauvres prédits contre 31% d'observés, 17% de ménages de la classe moyenne inférieure prédits contre 28% d'observés, 23%

de classe moyenne supérieure prédits contre 25% de prédits et 15% de riches prédits contre 16% de d'observés. En général, le modèle prédit mieux l'appartenance à une classe que la non appartenance à cette classe, la sensibilité étant supérieure à la spécificité pour toutes les classes de niveau de vie.

Conclusions

Compte tenu du poids important du revenu d'activités dans le revenu des ménages, la simulation de la création d'emplois est une bonne politique d'amélioration du bien-être des populations et donc pas seulement une politique de lutte contre le chômage. Elle peut être utilement accompagnée d'une politique de redistribution du revenu de sorte à faire bénéficier davantage les pauvres des transferts et dont surtout ceux publics. En effet, il devrait être possible "de financer sous forme de transfert fiscal ou de baisse d'impôts la même distribution pour chaque travailleur que dans le cas de l'augmentation de salaire, sans augmenter le prix du travail payé par les entreprises et donc sans déclencher cette substitution capital/travail néfaste pour le travail" (Piketty, 2015).

Vu le fort niveau d'inégalité de revenu, il faudrait intégrer sa réduction dans les politiques de croissance et de réduction de la pauvreté, aussi bien par de bonnes politiques fiscales (surtout celles en faveur du travail) que par des mesures de promotion de l'emploi et surtout de l'emploi salarié.

Références bibliographiques

Yves Flückiger, Ramses Abul Naga (2005): Evaluation de différentes mesures de l'inégalité, Observatoire universitaire de l'emploi, Laboratoire d'économie appliquée, OFS

Delphine Roy (2011): La contribution du travail domestique au bien-être matériel des ménages – Une quantification à partir de l'enquête emploi du temps, Document de travail INSEE n° F1104, mars

Royaume du Maroc (2002): Répartition des niveaux de vie au Maroc, Direction de la statistique

Séverin Aimé Blanchar Ouadika (2009): Pauvreté et marché du travail en milieu urbain, Enquête congolaise auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté (ECOM 2005), janvier

INSEE (2012): Fiches thématiques – Revenus, Les revenus et le patrimoine des ménages

INSEE (2014): Les revenus et le patrimoine des ménages, Edition 2014, juin

Hein Marais (): Sept raisons d'établir un revenu universel dans les pays à revenu intermédiaire

Thomas Piketty (2015): L'économie des inégalités, La découverte, Collection Repères, février

BIT (2005): Pauvreté, inégalité et marché du travail dans l'Union des Comores – Eléments d'analyse fondés sur l'enquête intégrale auprès des ménages de 2004

<http://qe.cirano.qe.ca>: Composition du revenu monétaire des ménages par décile de revenu monétaire, 2007

Belgian Federal Government (2013): Composition du revenu disponible des ménages

www. La part déclinante du travail aux Etats-unis

Salah Agueniou (2009): 80% des ménages au Maroc ont un revenu inférieur à 6'650 DH par moi, La vie économique, 6 juillet

Stéphane Gozé (2015): La coordination par le marché – Les revenus des ménages, ISTG_E_T2_C07_C, 25 mai

Jean-Pierre Testenoire (2011): Le revenu des ménages et son utilisation – Consommation et épargne, Cerpeg mai

OIT (2003): Statistiques des revenus et des dépenses des ménages – Rapport 2, 17^{ème} Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, 24 novembre – 3 décembre